la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Est-il possible de mieux répartir le revenu national ?

par Pierre RIMBERT

Sur les rapports entre syndicats et partis

par Roger QUILLIOT et Roger HAGNAUER

Ce qu'est la politique américaine et ce qu'elle devrait être

par Robert LOUZON

NUMERO 493 — NOUVELLE SERIE N° 192 AVRIL 1964 — PRIX : 2 F

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois	11 F
Un an	20 F

EXTERIEUR

Six mois	13 F
Un an	24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction et l'Administration à la « *Révolution prolétarienne* »
14, rue de Tracy — Paris (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux *Révolution prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 493 - Avril 1964

COOPÉRATIVE "LES ÉDITIONS SYNDICALISTES"

L'**Assemblée générale constitutive** s'est tenue le 11 avril. Les dernières formalités légales vont être remplies.

Reste l'achèvement des travaux d'aménagement du local. Dire que cela va tout seul serait faire preuve d'aveuglement volontaire. Mais cela avance avec une irrégularité qui, compte tenu de multiples circonstances, peut être estimée normale.

L'INAUGURATION DU LOCAL, 21, rue Jean-Robert, Paris-18e
(métro Marx-Dormoy ou Château-Rouge)

aura lieu le SAMEDI 9 MAI, à partir de 15 heures

Tous les amis et camarades y sont cordialement invités.

Nous y boirons le verre de l'amitié. Nous réglerons les affaires courantes et nous ferons des projets.

Ces travaux qui s'achèvent ne sont pas tous gratuits. Il s'en faut de beaucoup. **La coopérative a encore besoin d'argent.**

SOUSCRIVEZ des actions de la COOPERATIVE « LES EDITIONS SYNDICALISTES »

Chaque action 10 F à **Robert Marcheti C.C.P. Paris 7473-08** (en précisant l'objet du versement).

Nous faisons appel à ceux qui ont déjà participé, pour un nouvel effort. Chez nous aussi, ce sont toujours les mêmes qui payent. Mais il y en a qui n'ont pas encore fait l'effort que nous attendons d'eux. **Qu'ils volent au secours de la victoire !**

Est-il possible de mieux répartir le revenu national ?

Etant donnée la division du travail qui fait que chaque individu ne peut vivre de ce qu'il produit, mais a besoin de la production de l'ensemble des producteurs, l'activité économique comporte deux opérations essentielles : la production et la distribution. Le rôle de la production est de produire les richesses (objets ou services) qui sont nécessaires à l'homme pour son existence et son bien-être ; celui de la distribution consiste à répartir ces richesses entre tous les individus. Or, si produire et répartir est le propre de toute société, la manière de produire et de répartir est particulière à chaque type de société. Dans la société capitaliste, la production est basée sur la propriété privée des moyens de travail de laquelle sont exclus les travailleurs. De ce fait la production est un bien privé qui appartient aux capitalistes, lesquels entendent non la distribuer mais la vendre. Il résulte de cela qu'en régime capitaliste la répartition s'effectue à travers l'acte de vente et d'achat, c'est-à-dire à travers le marché. Or le marché est un champ de bataille sur lequel règne la loi du plus fort. Rien d'étonnant dès lors que la répartition soit des plus inégales et que ses variations soient anarchiques au gré des modifications des rapports des forces en lutte.

Dans ces conditions est-il possible d'assurer une répartition équitable du revenu national en fonction de la qualification et de la responsabilité ?

Avant de répondre à cette question, il faudrait d'abord s'entendre sur le mot « équitable ».

Il est évident que tant que la société ne sera pas en mesure d'offrir à chacun les mêmes possibilités de formation et d'instruction, une certaine inégalité est inévitable, elle ne doit pas être laissée à l'arbitraire du plus fort. Deux limites dovent s'imposer : une minimum et une maximum. Aussi assurer une répartition équitable des revenus ne peut, dans les conditions présentes, avoir qu'un seul sens : assurer le minimum et limiter le maximum. Autrement dit, il ne faut pas qu'entre le minimum et le maximum il y ait un écart insultant.

Le revenu minimum doit être tel qu'il assure à chacun la nourriture, le vêtement, le logement, les soins, l'éducation et les loisirs élémentaires. Le maximum est plus difficile à délimiter, mais on peut dire qu'un revenu qui atteint dix fois le minimum est bien suffisant. L'idée d'un minimum de revenu est aujourd'hui acceptée dans beaucoup de pays, dont la France, sous la forme de salaire minimum garanti et seule se discute sa grandeur et sa variation. Par contre l'idée d'une limite maximum n'est même pas envisagée et il faut remonter à la Commune de Paris de 1871 pour en trouver une trace (1). Pourtant il n'y a rien de plus scandaleux que des revenus dont la grandeur est telle que leurs tenants ne savent que faire pour les dépenser.

Par conséquent une politique qui prétend répartir équitablement le revenu national doit se donner comme objectif principal d'éviter un trop grand écart entre le minimum et le maximum.

Selon une statistique du Ministère des Finances (2) en 1962, l'écart entre le revenu imposable le plus bas et le plus haut dépassait largement les dix fois. En effet, les revenus inférieurs soumis à l'impôt s'élevaient à 1.410 F par an et les plus élevés dépassaient les 500.000. Soit un écart de 354 fois en prenant comme base 500.000 F pour le maximum.

Un tel écart est évidemment scandaleux et insultant. Aussi est-il urgent de le réduire. C'est probablement à cette réduction qu'a pensé M. Massé dans son rapport lorsqu'il a écrit qu'une des tâches du Collège d'étude et d'appréciation des revenus, dont il suggère la création, serait de se saisir « des faits, des conventions ou des accords présumés entachés d'écarts notables... par rapport aux recommandations ».

Mais comment éviter un trop grand écart ?

Le minimum garanti étant fixé, le problème est de limiter le maximum. En ce qui concerne les traitements publics, la chose est facile puisqu'il suffit que l'Etat ou les collectivités locales ne paient pas de salaires au-dessus du taux maximum fixé. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les traitements privés et, surtout, les revenus non salariaux. Ici les pouvoirs publics n'ont aucune possibilité d'action directe ; ils ne peuvent agir qu'indirectement par le canal de la fiscalité. C'est d'ailleurs par ce moyen qu'ils agissent grâce à l'impôt progressif sur le revenu qui, ne l'oublions pas, est une vieille revendication socialiste. Malheureusement cette action est insuffisante tant dans sa progressivité que dans son application.

Il faudrait donc, à la fois, augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu et resserrer le contrôle de son application.

La progressivité devrait être telle que tout revenu qui excède dix fois le minimum soit pratiquement confisqué. Si, par exemple, le minimum est de 500 francs par mois, le maximum ne devrait pas dépasser 5.000 francs par mois.

Cela est relativement facile pour les salariés, car leurs salaires sont déclarés par les employeurs qui n'ont aucun intérêt à les minimiser. Il suffit dès lors d'appliquer un taux de 99 % à la partie du revenu qui dépasse les 5.000 francs par mois. Naturellement la fraude n'est pas exclue, surtout pour les cadres dirigeants qui bénéficient souvent, outre leur salaire, d'indemnités pour frais divers, lesquelles ne sont pas imposables. Il est alors facile d'augmenter les indemnités au lieu des salaires. Mais comme ces indemnités sont déclarées par l'employeur dans ses dépenses, il sera facile d'en contrôler l'exagération, et, si celle-ci est abusive, il n'y aura qu'à les soumettre à l'impôt.

Donc en ce qui concerne les revenus salariaux privés, la limitation maximum par le canal de la fiscalité est facile à appliquer.

Restent les revenus non salariaux pour lesquels le contrôle est plus difficile, car chacun sait que les revenus déclarés sont toujours inférieurs à la réalité. Cependant il y a un moyen, sinon de supprimer la fraude tout au moins de l'atténuer, c'est de faire peser sur le déclarant la menace d'achat obligatoire par l'Etat de son entreprise en capitalisant le revenu déclaré au cours des cinq dernières années. Cette capitalisation se ferait sur la base du taux moyen de profit en vigueur dans la branche d'activité de l'intéressé.

Donnons un exemple.

Si une affaire quelconque a déclaré pendant 5 ans un revenu total de 100.000 francs et que ce revenu est jugé nettement inférieur à la réalité, l'Etat capitalise ce revenu pour avoir la valeur d'achat de l'affaire. Si le taux de profit moyen

---

(1) La Commune de Paris avait décidé que le salaire maximum des fonctionnaires ne devait pas dépasser 6.000 F par an.

(2) « Le Monde » du 9-10 février 1964.

pour les 5 années est par exemple de 10 %, la valeur de l'affaire sera de

$$\frac{X \times 10 \times 5}{100} = 100.000$$

ce qui donne pour X une valeur de 200.000 francs. Et l'Etat sera en droit d'acheter l'affaire à ce prix.

Si une telle menace pesait sur tous les commerçants ou industriels qui fraudent, il est évident qu'ils hésiteraient à déclarer un revenu trop inférieur à la réalité. Et il y aurait ainsi la possibilité de limiter le revenu maximum aussi pour les revenus non salariaux.

On voit donc qu'il est possible, soit directement soit indirectement par la fiscalité, de limiter le revenu maximum.

Un autre moyen pour réduire l'écart entre le minimum et le maximum de revenu consiste à valoriser le minimum. Mais comment le valoriser ?

La méthode la plus simple serait évidemment de l'augmenter sans augmenter les autres revenus. Mais cela ne serait valable que si les autres revenus étaient faciles à limiter. Ce qui n'est pas le cas sauf pour les traitements publics. Alors il faut employer d'autres moyens, c'est-à-dire qu'il faut augmenter le pouvoir d'achat du revenu minimum.

Une première mesure consisterait à exonérer le revenu minimum, en l'occurrence tout revenu égal au salaire minimum garanti, de l'impôt sur le revenu. Une autre mesure serait d'accorder la gratuité totale du transport pour aller au travail et pour aller en vacances à tous ceux dont le revenu serait inférieur à un niveau déterminé, par exemple inférieur à 1.000 francs par mois actuellement. Enfin une troisième mesure devrait supprimer tous les impôts frappant les objets de première nécessité, c'est-à-dire l'alimentation, le vêtement et le logement (à l'exception des logements et des vêtements luxueux). La suppression des impôts sur les objets de première nécessité entraînerait une baisse de leurs prix, ce qui augmenterait le pouvoir d'achat des revenus. De tous les revenus naturellement, mais en proportion les petits revenus seraient avantagés, car la part de l'alimentation, des vêtements et du logement est beaucoup plus élevée pour un petit revenu que pour un gros revenu.

Supposons deux revenus : un de 1.000 et un de 5.000 francs. Supposons que la part des objets de première nécessité représente 80 % pour le revenu de 1.000 francs et 30 % pour celui de 5.000 francs. Une baisse de 10 % sur ces objets aurait les conséquences suivantes pour chaque revenu :

Le revenu de 1.000 qui consacre 800 francs (80 %) aux objets de première nécessité, verrait son pouvoir d'achat augmenter de 80 francs, soit 8 %. Le revenu de 5.000, qui y consacre 1.500 (30 %) verrait son pouvoir d'achat augmenter de 150, soit 3 %. Ainsi une baisse des prix des objets de première nécessité augmente proportionnellement plus le pouvoir d'achat des petits revenus que des grands. Par conséquent, la suppression des impôts frappant ces objets est un moyen de valoriser les petits revenus.

Tels sont, à mon avis, les moyens qui pourraient réaliser une répartition plus équitable du revenu national.

Pierre RIMBERT.

M. KHROUCHTCHEV ET LE PASSEPORT DE TRAVAIL

Les citoyens soviétiques, fiers d'appartenir au peuple élu, doivent présenter deux documents d'identité. Une carte d'identité ordinaire (valable seulement pour l'intérieur)... qui, entre autres renseignements, porte la rubrique : *nationalité* (c'est ainsi que l'on y porte le terme *juif*... comme sur les cartes délivrées sous l'occupation... par les autorités de Vichy).

Sans doute M. Khrouchtchev a-t-il condamné le passeport à usage policier institué par Staline. Il a rappelé que sous Lénine en 1919 on avait créé le passeport de travail. Il a oublié de préciser qu'on était en période de guerre civile... et que des la paix rétablie, le passeport avait été supprimé.

Mais aujourd'hui, ce passeport doit devenir quelque chose de comparable à un livret, à un livret scolaire, avec éléments positifs... aussi des éléments négatifs. Il s'agit — selon les *Izvestia* du 26 février 1964 — *de dépister* « *les embusqués, les violateurs de la discipline* du travail, *les absentéistes* », etc... Le passeport portera *les sanctions professionnelles* et *un extrait du casier judiciaire*. Il faudra refuser aux... mauvais travailleurs les honneurs et respect... c'est-à-dire que ces appréciations interviendront pour « *l'attribution des retraites, l'octroi des congés, l'attribution du logement* ; LE MONTANT DU SALAIRE, LA REPARTITION DES PLACES DANS LES MAISONS DE REPOS ET LES SANATORIUMS, LES ALLOCATIONS POUR INVALIDITE..., etc... » Un secrétaire régional de syndicats conclut : « *Nous en avons terminé avec l'égalitarisme dans le paiement des salaires. Le passeport de travail aidera à en terminer avec l'égalitarisme dans l'attitude envers les gens.* »

Un leader socialiste disait dernièrement : *Il n'est pas question de rétablir le capitalisme en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires...* » Dommage pour les travailleurs soviétiques. Car dans nos régions capitalistes, il y a belle lurette que l'action syndicale a fait supprimer le livret de travail... invention du Ministre de la Police, sous Napoléon !

Une opposition... limitée !

Maurice Thorez se prononce contre la candidature de Gaston Defferre... Et par une étrange coïncidence, il affirme que le parti communiste n'est pas *a priori* contre les mesures prises par le gouvernement. (Comité Central du P.C. du 26-3-64.)

Rassurez-vous. Ce sont des initiatives gaullistes prises sur le plan international qui provoquent l'approbation du Fils du Peule, ex... petit-fils de Staline !

Ce sont : 1° La reconnaissance de la Chine populaire... malgré l'accord de fait entre Mao et le grand Charles contre le parti de Moscou.

2° La neutralisation du Sud-Vietnam.

3° Les bons rapports avec Cuba.

Toujours par une curieuse coïncidence, ce sont les initiatives approuvées assez bruyamment à Moscou...

Si Gaston Defferre allait à Moscou, s'accorder avec Khrouchtchev, comme il fut à Washington gagner la sympathie de Johnson... sa candidature serait-elle mieux accueillie par Thorez ?... Cela dépendra de facteurs qui nous échappent. Mais qui ne dépendront par des préférences de Maurice. Comme toujours il choisira... librement celui que Moscou lui désignera. On ne peut évidemment pas inviter les électeurs communistes à voter pour... Charlmagne. Mais on peut s'arranger pour faire échouer une candidature adverse... C'est ainsi qu'en Allemagne, on a fait élire Hindenbourgen en 1928 et qu'on a failli élire Hitler en 1932... — **R.H.**

PREMIER MAI

Assistez aux meetings et aux manifestations organisés par les syndicats.

Pour la réduction du temps de travail socialement nécessaire.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

ET MAINTENANT ?

Les cheminots, les postiers, les instituteurs, les fonctionnaires ont fait grève le 18 mars. En général, ils ont bien suivi le mot d'ordre des divers syndicats. Mais on voit mal quel est le résultat pratique de ce mouvement. Ce serait même grave s'il n'avait abouti qu'à émousser la volonté de lutte des travailleurs de la fonction publique. Est-on sûr qu'ils seraient maintenant disposés à refaire un mouvement de même nature, démonstration de mécontentement qui n'est pas sans utilité sur un plan très général, mais dont l'efficacité réelle apparait de moins en moins probante.

Il ne faudrait tout de même pas arriver à ancrer cette idée que la grève est inutile, et que seule la lutte politique pour un changement de gouvernement peut être payante dans la fonction publique, et même dans l'industrie privée. Certains dirigeants syndicaux — et non des moindres — ne seraient peut-être pas fâchés que cette idée fasse son chemin. Les syndicalistes sont là pour mettre en garde contre cette orientation. Les changements dans le personnel politique n'ont eu de bonnes conséquences pour le programme ouvrier que dans le cas où, d'abord, ce programme existait, formulé explicitement ou jailli spontanément de la volonté ouvrière ; ensuite, quand ce programme était puissamment appuyé par un mouvement de masse qui s'imposait aux aspirants-ministres ou aux gouvernants nouvellement installés.

On peut discuter de la tactique de l'action directe ouvrière : grèves de harcèlement, grèves générales de durée limitée, même : grève générale pour un but déterminé et de temps non déterminé. *Il faudrait d'abord une stratégie ouvrière*, c'est-à-dire la définition d'un programme ouvrier immédiat suffisamment convaincant et entraînant pour l'ensemble du secteur intéressé, ou pour toute la classe ouvrière ; un programme que ses promoteurs — les organisations syndicales — présenteraient et défendraient publiquement, avec tous les moyens possibles de l'information et de la propagande. Pas un mot de prise de position politique dans ce programme, mais comment voulez-vous que les équipes qui occupent le pouvoir et veulent le garder, de même que celles qui s'occupent à prendre la place, puissent rester indifférentes ? Surtout si ce programme répond vraiment aux aspirations actuelles des travailleurs et s'il les a suffisamment « mobilisés ». Alors, ce ne sont pas les syndicats qui se trouvent à la remorque dse formations politiques, ce sont celles-ci, qu'elles aient le pouvoir ou qu'elles aspirent à le prendre, qui se trouvent tenues de se prononcer sur un « plan » — d'étendue d'ailleurs variable — qui n'a pas été établi par elles, mais par les syndicats. (Bien entendu, il s'agit de syndicats qui ne font pas que répercuter le programme fluctuant d'un parti politique).

Dans ce qui vient d'être dit, ne voyez-vous pas apparaitre cette « dualité de pouvoirs » qui est le contraire de « l'intégration des syndicats », l'expression même de l'indépendance syndicale et de l'autonomie ouvrière ?

***

Le jour même où ces lignes sont écrites, j'apprends que les ouvriers de Péchiney, à Noguères (Basses-Pyrénées), ont décidé de ne travailler qu'un jour sur deux tant qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction. Cette décision a été prise après une série de grèves de vingt-quatre heures qui n'ont pas donné de résultat. Voilà une forme d'action dont le développement et les résultats mériteront d'être étudiés. J'apprends aussi que, le 9 avril, les fédérations du *bâtiment* C.G.T., C.F.T.F., F.O. organisent une journée nationale de grève et de manifestation. A Paris notamment, un rassemblement aura lieu devant le siège de l'organisation patronale.

Ces actions sont à soutenir. Elles ne sont pas contradictoires, au contraire, avec des discussions paritaires devant aboutir à de nouveaux contrats collectifs pour une entreprise, ou bien pour une industrie locale, ou régionale, ou nationale. Elles ne sont pas davantage contradictoires avec cette stratégie d'ensemble, ce plan ouvrier dont nous parlions tout à l'heure.

***

On me dira, et on aura raison, que je reste un peu dans le vague et les généralités. C'est aux syndicats, et non à moi, à dessiner les lignes de ce plan. Essayons quand même d'en définir deux.

Le M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Unifié et Démocratique), avant de retomber dans une regrettable et surprenante léthargie, s'était promis d'étudier à fond deux points très importants de ce programme ouvrier possible : *la réduction du temps de travail, le logement.*

Sur le premier point, nous avons souvent parlé ici. A vrai dire, nous ne cessons pas d'en parler. Ce fut un moment une revendication commune dans le Marché commun. C'est aux syndicats, d'abord aux syndicats, d'étudier à fond cette question primordiale, de répandre leur opinion appuyée par des faits, des arguments et des preuves, contre le silence du patronat et des pouvoirs, contre les fausses démonstrations des technocrates.

Ce qui m'a toujours surpris c'est l'absence d'intervention autonome des syndicats sur le problème du logement et de la construction. Sans doute les congrès confédéraux ont-ils voté des résolutions sur cette question. Mais ce n'est pas là ce que j'appelle intervention. D'abord étude sérieuse et complète, puis solutions ouvrières proposées, portées à la connaissance de la population, avec, à l'appui, des exemples de réalisations proprement syndicales ou coopératives ; aussi, la prévision et la dénonciation des escroqueries, malfaçons et gaspillages.

Voilà du réformisme actif que je défie bien quiconque de séparer du syndicalisme révolutionnaire, si celui-ci est autre chose qu'enfilade de mots et de formules.

KHROUCHTCHEV ET LE GOULACH

Au cours de sa tournée hongroise et dans son ardeur à se défendre des Chinois, Khrouchtchev a tenu des propos dont on ne saurait assez souligner l'intérêt et l'importance politique. Sur la guerre, sur le bien-être, sur le besoin de bien manger, sur celui d'avoir deux pantalons au lieu d'un seul, Khrouchtchev a manifesté un révisionnisme évident. Il n'en a pas moins raison cent fois contre ses concurrents en marxisme-léninisme.

Dans une usine de Budapest, l'actuel numéro un de l'U.R.S.S. a prononcé à peu près ces paroles :

« *Il y a des gens qui se proclament marxistes-léninistes et qui affirment qu'ils travaillent pour*

l'avènement d'un monde meilleur. Mais ils continuent à penser que l'élévation du niveau de vie n'a guère d'importance. Il veulent seulement la révolution et rien que la révolution.

» Il nous faut aussi un bon plat de goulach, des écoles, des logements, des ballets... toutes ces choses qui illuminent la vie d'un homme. Elles valent la peine qu'on se batte pour elles et que l'on vive pour elles.

» Si Lénine avait proposé aux ouvriers et aux paysans de la Russie tsariste de faire la révolution non pour avoir une vie meilleure, mais une vie peut-être pire, ils se seraient gratté la tête, et Lénine aurait prêché dans le désert. La prospérité est la seule chose pour laquelle il vaille la peine de se battre. »

Voilà de bonnes et fortes paroles. Le goulach en Hongrie, c'est comme le bifteck en France. C'est dire l'écho que les phrases de Khrouchtchev ont dû obtenir. Pour être complet, il faut néanmoins ajouter qu'en bon « manager », Khrouchtchev a mis en garde ses auditeurs ouvriers contre un esprit trop revendicatif ; alors, a-t-il dit, « *nous n'irions pas à la richesse, mais à la paupérisation* ».

Laissons-le sur ce point aujourd'hui. Méditons plutôt le passage ci-dessus, et plus particulièrement la dernière phrase. Est-il vrai que « la prospérité soit la seule chose pour laquelle il vaille la peine de se battre » ? Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul révolutionnaire authentique qui ait réussi à entraîner le peuple sur ce seul objectif de la prospérité.

Il faut en revenir à ce fameux diptyque du syndicalisme ouvrier : *bien-être et liberté*. La liberté aussi vaut la peine qu'on se batte pour elle. Toute l'histoire révolutionnaire l'atteste, et celle de la Hongrie en premier. Il serait faux d'ailleurs d'essayer de séparer ces deux éléments d'un même objectif révolutionnaire : bien-être d'une part, liberté de l'autre. Car si l'on peut et si l'on doit dénoncer la pauvreté et l'injustice dans des pays où les gouvernants se réclament hypocritement de la liberté, on ne citera pas un seul cas dans le monde où l'on ait donné le bien-être au peuple dans les conditions de l'oppression, de l'étouffement et de la tyrannie.

Raymond GUILLORÉ.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

SUR LA POLITIQUE DES REVENUS

C'est le titre d'un intéressant article de J. Fourastié dans « La Vie Française » du 20 mars, qui répond en partie à la question qu'il pose dès le départ :

« Une nation qui vient de doubler sa production industrielle en dix ans (alors que le précédent doublement en avait demandé 50), où le niveau de vie moyen progresse de 4 % par an et dépasse de 50 % son étage d'avant-guerre ; où, sur 100 ménages, 41 ont une automobile (contre 21 en 1953) et 25 une télévision (contre 6 en 1957), ne peut-elle faire autre chose pour les moins favorisés des salariés que de préconiser l'amélioration des informations statistiques et de proposer « le principe d'un collège d'étude et d'appréciation des revenus » ?

Et il nous donne quelques éléments d'information qui appellent réflexion. C'est d'abord une échelle approximative des revenus annuels bruts en France, en 1963.

	Milliers de personnes	Revenu par personne active
Ouvriers agricoles	5.500	830
Manœuvres de l'industrie en province	7.000	1.000
Exloitants agricoles, dont 1.300.000 aides-familiaux	9.000	2.900
Tous ouvriers (agricoles ou non, du manœuvre à l'O.P.)	10.500	9.500
Employés	12.500	2.800
Tous salariés	13.100	14.100
Ouvriers professionnels à Paris	14.000	
Toutes personnes actives	14.500	19.300
Cadres moyens	20.000	1.200
Chefs d'entreprises non agricoles	30.000	2.300
Cadres supérieurs	40.000	600

Il s'agit de salaires bruts, c'est-à-dire qu'ils comprennent toutes les prestations sociales et les impôts directs.

M. Fourastié fait remarquer, entre autres constatations, que le revenu brut national par tête de population active étant de 14.500 F, très voisin du revenu brut moyen de l'O.P. de la région parisienne, si l'on égalisait le revenu de tous les Français, ils auraient le niveau de vie de cet ouvrier parisien.

Son tableau évidemment, a une grande lacune. Il donne des moyennes et il serait tout particulièrement intéressant de connaître le nombre de salariés percevant les bas salaires avec indication de leur activité et de leur situation sociale exacte.

Nous le reproduisons tout de même à titre documentaire, nous réservant d'y revenir quand nous aurons une documentation plus complète.

Mais J. Fourastié nous donne également un autre tableau, du plus grand intérêt : celui du nombre de personnes nourries par personne active dans l'agriculture dans trois pays en 1910 et en 1960 :

	France	U.R.S.S.	U.S.A.
1910-1913	4,2	2,8	10,2
1960-1963	12	4	31

Compte tenu des profits moyens évalués à 5 % en France et aux U.S.A. cela signifie que chaque agriculteur français livre de quoi nourrir 11,4 consommateurs, et chaque agriculteur américain, 29,5 consommateurs, tandis que, tout profit annulé, l'agriculteur russe ne livre que de quoi nourrir 4 personnes. En 50 ans, aux U.S.A. et en France, la productivité a été multipliée par 3 ; par 1,6 en U.R.S.S.

Laissons tout commentaire pour le moment. Nous enregistrons d'abord la documentation qui nous permettra par la suite de dégager des conclusions.

U. T.

LA CONDITION OUVRIÈRE DANS LE BATIMENT

Le bâtiment et les travaux publics occupent la troisième place dans l'activité industrielle de la Loire, avec 14.600 salariés (à la fin de 1961).

Le bâtiment seul occupait alors 12.700 salariés,

dont 7.310 pour le gros œuvre et 5.380 pour le second œuvre.

La concentration est surtout réalisée dans le gros œuvre où 590 établissements occupent 7.310 salariés dont 481 établissements occupant de 1 à 10 salariés rassemblent 1.333 salariés et 109 établissements occupant plus de 10 salariés en rassemblent 5.977.

Dans le second œuvre, 1.256 établissements occupent 5.380 salariés, dont 1.153 établissements occupant de 1 à 10 salariés rassemblent 2.410 salariés et 103 établissements occupant plus de 10 salariés en rassemblent 2.970.

Dans le gros œuvre, 82 % des salariés se trouvent dans les établissements de plus de 10 salariés ; dans le second œuvre, les établissements de plus de 10 salariés ne regroupent que 55 % des salariés.

1.346 établissements n'occupent aucun salarié.

De 1954 à 1961, les effectifs sont passés de 10.270 à 14.570, soit un accroissement de 43 %. Ce sont les entreprises de 11 à 50 salariés qui ont connu la plus forte croissance.

La structure socio-professionnelle de la main-d'œuvre est donnée d'abord pour les 29 entreprises (sur 44 interrogées) occupant plus de 10 salariés (en tout 2.890), puis pour l'ensemble du département, en pourcentage (d'après la Caisse des congés payés du bâtiment) :

	Gros œuvre Nombre	%	Second œuvre Nombre	%	Ensemble Pourcentage
Ingénieurs et cadres	68	2,4	32	3,6	1
Agents de maîtrise	151	5,2	23	2,6	4,1
Techniciens	61	2,1	42	4,8	1,1
Employés	135	4,7	65	7,4	3,7
Ouvriers qualifiés	1.486	51,4	497	56,5	59,2
Ouvriers spécialisés et apprentis	379	13,1	162	18,4	14,9
Manœuvres	610	21,1	59	6,7	16

Les différences enregistrées varient selon qu'on a affaire à des entreprises occupant plus de 10 salariés, ou à l'ensemble. Cela s'explique. Dans les entreprises artisanales ou dans les petites entreprises, le chef d'entreprise s'occupe des questions techniques et administratives, et la part des ouvriers qualifiés est plus importante.

Si l'on compare la structure socio-professionnelle des 29 entreprises ayant répondu à l'enquête, en 1954 et 1961 on constate :

que dans le pourcentage des ingénieurs et cadres on est passé de 1,8 à 2,4 pour le gros œuvre, et de 4,5 à 3,6 pour le second œuvre ;

celui des agents de maîtrise est passé de 3,7 à 5,2 pour le gros œuvre, et de 3,1 à 2,6 pour le second œuvre ;

celui des techniciens de 1,8 à 2,1 pour le gros œuvre et de 2 à 4,8 pour le second œuvre ;

celui des employés de 3,4 à 4,7 pour le gros œuvre et de 8,1 à 7,4 pour le second œuvre ;

celui des ouvriers qualifiés de 49.8 à 51,4 pour le gros œuvre et de 55,9 à 56,5 pour le second œuvre ;

celui des ouvriers spécialisés de 14,7 à 13,1 pour le gros œuvre et de 17,7 à 18,4 pour le second œuvre ;

celui des manœuvres de 24,8 à 21,1 pour le gros œuvre et de 8,7 à 6,7 pour le second œuvre.

Ce qui donne,

pour les mensuels 10,7 à 14,4 pour le gros œuvre et 17,7 à 18,4 pour le second œuvre ;

pour les O.S. et manœuvres 39,5 à 34,2 pour le gros œuvre et 26,4 et 25,1 pour le second œuvre.

D'après la Caisse des congés payés du bâtiment, en 1961, on comptait :

1.439 mensuels, soit 9,9, % de l'ensemble,
dont 147 cadres et direction,
541 employés,
751 agents de maîtrise et techniciens ;
8.615 ouvriers qualifiés (59,2 %),
1.260 ouvriers spécialisés (8,7 %),
2.337 manœuvres (16 %),
897 apprentis (6,2 %).

Si l'on considère la structure par métiers qualifiés de ces entreprises, dans le gros œuvre on a :

Coffreurs-boiseurs : 447 (28,6 %),
Maçons et limousinants : 527 (33,6 %),
Cimentiers : 104 (6,6 %),
Ferrailleurs : 60 (3,8 %),
Conducteurs d'engins, grutiers : 145 (9,3 %).
Autres : 49 (3,1 %),
Total : 1.332 (85 %).
Et dans le second œuvre :
Menuisiers bâtiment : 109,
Charpentiers : 18,
Autres : 11,
Total : 138 (9 %).
Mécaniciens réparateurs : 62,
Chauffeurs : 32,
Total : 949 (6 %).

***

D'après les statistiques des congés payés du bâtiment, en 1961, la main-d'œuvre étrangère (y compris les Nord-Africains), regroupait près de 4.000 salariés (27,3 % de l'ensemble), surtout dans les O.S. et manœuvres.

Dans les entreprises de plus de 10 salariés qui ont répondu à l'enquête, les étrangers entrent pour 10 % dans le second œuvre et 53 % dans le gros œuvre (dont, sur ce nombre 25 % de manœuvres, 24 % d'O.S., 50 % d'ouvriers qualifiés et 1 % d'agents de maîtrise).

Dans l'ensemble, des travailleurs de ces entreprises qui sont d'une certaine taille, les étrangers entrent, dans chaque catégorie pour :

74 % dans les manœuvres,
76 % dans les O.S.,
51 % dans les ouvriers qualifiés,
10 % dans les agents de maîtrise.

***

Le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée est difficile.

Il y a un seul collège d'enseignement technique dans le département (à Néronde), et quelques sections spécialisées du bâtiment dans divers autres centres. Dans les entreprises, les jeunes sont formés par la maîtrise et les ouvriers qualifiés. Les apprentis entrent dans l'entreprise avec un contrat d'apprentissage de trois ans et suivent des cours par correspondance avec répétiteur éventuellement. Pour les entreprises artisanales l'examen est différent en fin d'apprentissage.

Un centre de formation professionnelle accélérée fonctionne à Saint-Etienne pour les salariés à partir de 17 ans. Un certificat de formation professionnelle donnant accès à un emploi d'ouvrier qualifié sanctionne les études effectuées au cours de stages de 6 à 9 mois.

Sur 850 jeunes qui le préparent, 450 obtiennent un diplôme d'ouvrier qualifié.

La formation professionnelle accélérée forme 80 % des effectifs. Il est regrettable que l'enseignement technique soit si peu développé.

Pour le gros œuvre, 70 ouvriers sont formés annuellement alors qu'il en faudrait de 150 à 200. Un gros effort reste donc à faire.

***

Nous avons tiré ces renseignements d'une étude du groupe d'observation permanente de l'économie (du C.R.E.S.A.L.) du Comité d'expansion de la Loire. Les publications de ce groupe sont d'un très grand intérêt. Elles nous permettent d'avoir une représentation à peu près exacte de la population active, de suivre son évolution parallèlement à l'évolution de l'économie et des entreprises.

U. T.

DANS LES INDUSTRIES TEXTILES

Dans la Loire, les industries textiles constituent le deuxième groupe d'activités industrielles avec 34.600 salariés, travaillant en usine, dont 5.000 dans l'industrie du coton, 11.500 dans la soierie, rubanerie, tresses et lacets, 1.630 dans les textiles artificiels, 6.600 dans la bonneterie, 2.130 dans les tissus élastiques, 2.230 dans les teintures et apprêts, 5.030 dans l'habillement et la chapellerie...

Cette industrie comprend des branches d'activité indépendantes, groupées dans une zone géogra-

phique, chacune ayant une diversité plus ou moins grande de fabrications, une concentration technique faible, avec des établissements de taille faible et moyenne (dépassant rarement 100 salariés) et maintien d'ateliers artisanaux.

La structure socio-professionnelle, varie selon les branches d'activité. Voici la répartition de la main-d'œuvre des usines en pourcentage. (Les premiers nombres concernent la soierie de Saint-Etienne, les seconds celle de Charlieu, dans la troisième colonne figurent ceux de la rubanerie, dans la quatrième la bonneterie et les tissus élastiques dans la cinquième) :

Mensuels	23,3	18,3	28,4	18,3	18.7
Ouvriers qualifiés	38,4	45,8	31,2	67,5	39,9
Ouvriers spécialisés	32,3	35,9	36,4		39,5
Manœuvres	6		4	14,2	1.9

Dans la bonneterie les ouvriers spécialisés sont également affectés à des tâches qui pourraient les faire classer comme des salariés qualifiés. Le personnel mensuel est en augmentation dans toutes les branches sauf dans la soierie de Charlieu, surtout chez les employés. L'ensemble des techniciens semble en augmentation tandis que la part des ouvriers spécialisés tend à décroître, sauf dans la bonneterie.

La main-d'œuvre est essentiellement féminine, sauf chez les agents de maîtrise, les techniciens et cadres supérieurs où les hommes l'emportent, ainsi que chez les manœuvres.

Dans la soierie et la rubanerie les effectifs ont baissé jusqu'en 1959 (baisse de 30 % entre 1954 et 1959), tandis qu'ils s'accroissaient de 40 % de 1954 à 1961 dans la bonneterie roannaise.

Les industries textiles souffrent d'un manque de formation professionnelle ; l'enseignement technique est insuffisant.

Les façonniers ou artisans sont nombreux dans la soierie, ces ouvriers à domicile se trouvant classés dans les 780 établissements n'occupant aucun salarié et même dans les 480 autres établissements occupant de 1 à 10 salariés (I.N.S.E.E.), et particulièrement dans la rubanerie où 340 établissements sur 667 n'occupent aucun salarié.

« SALARIATISATION » N'EGALE PAS PROLETARISATION

C'est un fait sur lequel on doit s'arrêter, car cela souligne le sens d'une évolution sociale dont doivent tenir compte les sociologues, et surtout les militants ouvriers qui ont la charge de défendre les intérêts des salariés tout en luttant pour la suppression de la condition prolétarienne.

La population active a peu varié en volume de 1954 à 1962 : de 18.848.000, elle est passée à 18.986.000, mais il s'est produit de très grandes variations quant à sa composition : beaucoup moins d'agriculteurs, moins de patrons, plus de salariés, beaucoup plus de cadres et employés. Qu'on en juge par les pourcentages suivants :

	en 1954	en 1962	depuis 8 ans
Agriculture			
Exploitants	20,8	15,7	— 24,4
Salariés	6	4,3	— 28
Industrie et commerce			
Patrons	12	10,4	— 13,6
Cadres sup. et prof. libérales	2,9	4	+ 37,4
Cadres moyens	5,9	7,8	+ 30,8
Employés	10,9	12,6	+ 16,3
Ouvriers	33,8	36,7	+ 8,6
Divers			
Personnel de service	5,1	5,4	+ 5,9
Autres catégories	2,6	3,1	+ 18,8

De 1954 à 1962, la proportion des cadres a augmenté deux fois plus rapidement que celle des employés et quatre fois plus que celle des ouvriers. Un cadre sur huit actifs en 1962 au lieu de un sur onze en 1954, et un employé pour quatre ouvriers au lieu de un pour cinq.

Il nous manque la composition des ouvriers par catégorie professionnelle.

Aux U.S.A., de 1956 à 1962, tandis que le nombre des ouvriers diminuait d'un million, celui des employés augmentait de 3 millions. En 1960, on comptait 28 millions d'employés pour 24 millions d'ouvriers. Dans l'évolution des sociétés, il faut toujours avoir les yeux fixés sur les pays les plus développés techniquement.

LA « CONCURRENCE » ALLEMANDE

C'est en Allemagne, avons-nous déjà signalé, que la hausse des salaires a été la plus élevée au cours des dernières années. C'est encore en Allemagne que la réduction de la durée de travail a été la plus forte, d'après l'Institut (patronal) de l'Industrie allemande, qui déclare que la réduction des heures de travail intervenue en Allemagne de 1955 à 1963 équivaut à une perte de près de 3 millions de travailleurs.

Au cours des 8 dernières années, les variations en pourcentage, de la durée de travail, aurait été la suivante de 1955 à 1963 :

Allemagne	— 9,8 %
France	+ 2,5 %
Pays-Bas	— 5,7 %
Grande-Bretagne	— 5,2 %
Suisse	— 4,7 %
U.S.A.	— 0,5 %
Japon	+ 0,9 %

LES SUPERMARCHÉS SE DÉVELOPPENT

Ces nouveaux magasins en libre service, vendant tous les produits alimentaires, fruits et légumes, viande fraîche y comprise, et occupant une grande surface de vente (400 m2 au moins), voient grossir leur clientèle. Aussi à côté des 300 existant, a-t-on prévu 150 ouvertures pour 1964. Leur installation est coûteuse, surtout le prix du terrain et de la construction, ce qui explique que les promoteurs de supermarchés restent les succursalistes et les magasins populaires qui ont une puissance financière suffisante pour supporter la faible rentabilité de la période de démarrage.

Cette forme de distribution peut avoir des conséquences sociales importantes : diminution du nombre des indépendants, augmentation du nombre des salariés et des cadres commerciaux. C'est dans le sens de l'évolution économique et sociale actuelle et, à ce titre, ça mérite d'être suivi, compte tenu de la baisse des marges bénéficiaires que cela peut provoquer dans le domaine de la distribution.

Dans l'ouverture des supermarchés, les coopérateurs entreraient seulement pour 4,5 %, les indépendants pour 10 %, les magasins populaires pour 34 % et les succursalistes pour 39,5 %.

C'est le **SAMEDI 23 MAI 1964** à 15 heures qu'aura lieu la

REUNION - CONTROVERSE

de Pierre Rimbert, sur le sujet de sa brochure

POUR UN NOUVEAU MANIFESTE SOCIALISTE

L'UNION DES SYNDICALISTES
et
LA REVOLUTION PROLETARIENNE

organisent cette réunion parce qu'elles comprennent le mot « socialiste » au sens large, le syndicalisme étant alors une partie du mouvement ouvrier socialiste.

Bien entendu, comme il est habituel chez nous, la durée de l'exposé laissera une grande place à la discussion, une discussion sans autre limite que celle que nous impose le temps.

Cette réunion doit être considérée comme une première contribution au centième anniversaire de la

PREMIERE INTERNATIONALE OUVRIERE

l'Association Internationale des Travailleurs, fondée en 1864, « *enfant des ateliers parisiens mis en nourrice à Londres* », selon l'expression d'un de ses fondateurs.

Tous les militants ouvriers doivent prendre date. C'est en raison de diverses circonstances que cette réunion, prévue pour la fin d'avril, a dû être reportée d'un mois.

SUR LES RAPPORTS ENTRE SYNDICATS ET PARTIS

A la suite de mon article de février 1964, j'ai reçu de notre camarade Roger Quilliot, une lettre que je tiens à reproduire intégralement.

Cher Camarade.

Je ne m'attendais pas, il est vrai, à être pris à partie avec cette vigueur par la « Révolution Prolétarienne ». C'est sans doute de votre part, le signe d'une éternelle jeunesse !

Votre article exige quelques mises au point :

1. Je ne me tiens pas pour un « leader », mais pour un militant récemment porté au Comité Directeur de la S.F.I.O. Comme vous l'avez découvert ultérieurement, je n'appartiens pas à l'appareil du parti, comme on dit, mais à l'université.

2. Je ne suis ni aussi naïf, ni aussi machiavélique que vous dites. Je connais la R.P.*, comme je connais* Témoins *de Samson, parce qu'Albert Camus me les a fait connaître. Il se trouve en effet que j'ai la charge d'éditer Camus dans la* Pléiade *; et que le tome II exige que je fasse retour sur les articles politiques qu'il a rédigés — notamment de 1947 à 1952.*

J'ajouterai que, petit-fils de mineur syndicaliste au temps des Basly et des Cadot, fils d'instituteur non moins syndicaliste qui participa à la fondation de plusieurs mutuelles, responsable syndical moi-même pendant quatorze ans, je ne suis pas tout à fait ignorant des problèmes dont vous traitez.

3. Il est vrai que je n'ai pas votre compétence historique, mais je n'étais pas totalement dépourvu d'informations. Outre la lecture des œuvres de Lénine, de Marx et Engels à laquelle je me suis astreint avant d'écrire, j'ai sur mon bureau Trois scissions syndicales *de Monatte,* l'Histoire du Mouvement Ouvrier *de Dolléans et quelques autres ouvrages — parmi lesquels les travaux de Collinet. J'ai même pu disposer des travaux remarquables de Mme Annie Kriegel sur l'histoire du* Mouvement Ouvrier Français *de 1914 à 1921. Une importante partie est consacrée à la double rupture syndicale et politique.*

4. Vous en conclurez donc que, s'il n'y a pas naïveté, il y a bien machiavélisme et volonté de déformation historique. Absolument pas. Quel est le but de ces articles ? Poser des questions et non pas faire œuvre d'historien. Vous me reprochez de ne voir les ravages du noyautage qu'après 1947. J'avais cru pourtant écrire que « les principes énoncés par Lénine semblent avoir inspiré jusqu'à ces derniers temps la conduite des communistes en mission syndicale et j'évoquais « la conquête lente et méthodique de la C.G.T. » dont je n'ignore pas qu'elle date du jour de la réunification. Je m'étais contenté du point de départ et du point d'arrivée, affirmant pour le reste que la démarche communiste avait été constante.

5. Pourquoi dès lors m'appesantir sur la responsabilité de Lénine ? Tout simplement parce que je m'adressais aux communistes qui couvrent aujourd'hui toutes leurs démarches du pavillon léniniste. *Vous vous imaginez que j'ignore Kautsky : le numéro de la* Revue socialiste *consacré aux mêmes problèmes vous prouvera qu'il n'en est rien. Mais une fois encore, si je vous suivais sur le terrain historique, je n'écrirais pas un article mais une longue brochure sur ce seul problème. Je le répète : il s'agissait de poser des questions. Or, il se trouve que les 21 conditions et le Congrès de Tours expriment aussi clairement que n'importe quel autre texte la tactique léniniste.*

6. Vous ajoutez que Guesde partageait cette conception. Ici, je ne puis vous suivre. Il ne partageait pas la vôtre, c'est sûr. Et Basly, Cadot, Evrard ne séparaient pas l'action des syndicats, dont ils furent les fondateurs, de l'action politique. Mais jamais les syndicats de mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ne servirent pour autant de masse de manœuvre politique, de courroies de transmission.

7. Je n'ignore pas que la scission de 1920 a eu pour cause directe les jugements divergents portés sur l'attitude syndicale au cours de la guerre 1914-1918. Mais, à tort ou à raison, je considère que, pour Lénine et les bolchevicks, ce ne fut là qu'une occasion. Dès 1905, il ne cachait pas son désir de subordonner les syndicats au parti social-démocrate: nombre d'articles du Prolétaire *témoignent de la volonté de les noyauter et de résoudre leurs problèmes « sous l'angle des intérêts du Parti ». Ma conviction est donc que, de toutes façons, Lénine s'en serait pris à Jouhaux comme à Merrheim, dont vous signalez vous-même qu'il participa aux entretiens de Zimmerwald. Et j'en vois la preuve dans le fait que le problème de l'éjection des leaders réformistes fut posé aussi bien dans des pays qui n'avaient pas connu la guerre et n'avaient pas eu à céder au « chauvinisme » ; en Hollande, par exemple. Que Lénine ait, en la circonstance, estimé que l'occasion était belle pour discréditer les chefs syndicaux « réformistes », qu'il ait exploité les réactions de ceux qui, comme Monatte, n'avaient pas admis la politique d'Union sacrée, je dirais que l'expérience que fit Monatte de la C.G.T.U. en est la preuve. Leur conjonction, vous le reconnaissez vous-même, ne fut que circonstancielle : leurs objectifs différaient fondamentalement. Et je m'accorde pleinement avec vous quand vous voyez en Lénine un stratège plus qu'un doctrinaire, mais un stratège pour qui l'autorité du parti ne saurait être mise en question. Par exemple, la tactique du « front unique » suivit la scission, dans la mesure où la stratégie offensive de 1919 avait échoué. Comme l'écrit Jules Humbert-Droz, il fallait alors « unir ce qu'on avait divisé ».*

Vous me reprochez comme une maladresse d'avoir évoqué la situation de la F.E.N. J'en connais bien l'histoire et je l'ai vécue comme militant de base ces quatorze dernières années. Je n'en ai parlé, très consciemment, que pour désamorcer une objection probable sur la coexistence possible des diverses tendances dans une même organisation. J'avoue ne pas comprendre en quoi le phénomène F.E.N. serait justiciable du silence.

9. Vous en venez ensuite au problème essentiel des relations du syndicalisme et de la vie politique. Je ne vous cache pas que les rapports des Trade-Unions et du Labour Party en Angleterre, ceux des syndicats et du travaillisme scandinave, ceux même, fort étroits, du S.P.D. et de la D.G.B. me paraissent préférables à la situation française. Le drame français, c'est que l'indépendance syndicale — phénomène souhaitable en lui-même, et je crois l'avoir dit — y aboutisse à une rupture complète entre les organisations socialistes et les syndicats, au point que les premières ne peuvent trouver un militant ouvrier qui accepte des responsabilités politiques sans encourir les foudres syndicales. Or, je ne connais pas de pays

au monde où l'on puisse se passer de responsables politiques, quels qu'ils soient.

Il est bel et bon de reprocher aux politiques de frustrer les syndicaux de leur victoire. Mais mon expérience m'a appris que les syndicaux recouraient plus souvent qu'on ne le dit à l'appui des politiques, et j'en sais qui refusaient de voter mais qui, en d'autres temps, n'hésitaient pas à appuyer sur le bouton de ma sonnette pour m'inviter à régler des problèmes que je leur aurais volontiers laissés. Mes camarades parlementaires auraient sur ce point bien des révélations édifiantes à faire ! Tant il est vrai qu'il y a souvent loin des principes aux actes.

Reste que la question vaudrait d'être examinée avec sincérité et sérénité dans le cadre des colloques socialistes, ou en marge. J'y suis pour ma part tout à fait prêt. Et je considère ce débat comme essentiel. Il conduit en effet à étudier indirectement le problème de la socialisation des moyens de production, de la planification démocratique et même du « welfare state », comme disent les Anglais — et par contre-coup celui de la responsabilité et du pouvoir dans la société industrielle. Sur ces problèmes, ma conviction est que ni vous ni moi-même n'avons une vue parfaitement claire des choses. Il suffit pourtant que nous ayons en commun la volonté de les aborder sans arrière-pensées.

Je m'excuse d'avoir été un peu long. Mais, pour être tout à fait clair, il aurait fallu que je le sois bien davantage encore.

Il me suffirait que vous-même et vos lecteurs découvriez que je ne suis ni un ignorant ni un retors : que j'étais condamné à effleurer certains problèmes qui vous sont familiers, par l'objet même de mes articles ; que je n'ai nullement minimisé les effets du terrorisme stalinien, bien souvent évoqués dans mes papiers. Mon souci, je le répète, était de me placer sur le terrain même de la pensée communiste et d'en obtenir, si possible, des réponses pour l'avenir plus que pour le passé.

Si la discussion avait été entre vous et moi, alors assurément je serais gravement coupable de n'avoir pas abordé le problème de « l'Union sacrée », dont les communistes ont prouvé qu'ils se moquaient éperdument. Pourquoi aurais-je dû excuser ou accabler Jouhaux pour avoir cédé au nationalisme, alors que les communistes n'ont cessé d'agir en nationalistes ?

Quant aux rapports des syndicats et des partis, qui demeure la vraie question, ma conviction est que nos positions ne sont pas si éloignées qu'on pourrait le croire à vous lire. En tous cas, je le redis pour ma part, il vaudrait la peine qu'on en discute au fond.

En me réjouissant de cette occasion qui m'a été donnée d'entrer en contact direct avec un homme et une revue qu'Albert Camus estimait entre toutes, même si ce premier abord fut un peu rude, je vous assure mon cher Camarade, de mes sentiments cordiaux.

***

Si je n'avais déjà confessé un excès de sévérité à l'égard de Roger Quilliot, je me garderais aujourd'hui d'une rectification inspirée par la politesse élémentaire. Petit-fils de mineur, fils d'instituteur syndicaliste, militant syndicaliste lui-même, éditeur de Camus, notre camarade appartient à notre grande famille. Et s'il suit la *R.P.*, il sait que nous ne ménageons guère nos susceptibilités personnelles, au cours de nos... « querelles de famille ». Si je l'avais connu comme il se présente aujourd'hui, j'aurais peut-être usé d'un autre style ; mais pour être plus fraternels mes reproches n'auraient pas été moins vifs.

Car la suite d'articles publiés dans *le Populaire* sous la signature de Roger Quilliot nous apparaît comme une des plus riches contributions à la controverse entre socialistes et communistes. Ce qui nous porte à regretter davantage l'insuffisance des développements consacrés à cette affaire — essentielle pour nous — des rapports entre Parti et syndicats. J'avais tort de supposer de la naïveté, de l'ignorance, du machiavélisme. Mais j'avais raison de souligner qu'on commet une lourde erreur historique et une grave faute tactique en confondant même le noyautage... « léniniste », avec la subordination de toute organisation, de toute institution à une machine où pièces, rouages et transmissions fonctionnent hors de toute volonté consciente.

Il était fort instructif de se référer à la F.E.N. — mais pas pour y constater simplement la cohabitation de trois tendances organisées. L'une d'entre elles : celle de « l'Ecole émancipée », s'efforce de noyauter les assemblées pour y conquérir — rarement avec succès — la majorité des présents. Nous regrettons son sectarisme. Mais enfin on sait ce qu'elle veut exactement, ce qui d'ailleurs limite son influence. Je mets au défi Quilliot de nous éclairer exactement sur les intentions d'ex-staliniens qui ne savent pas le matin d'un congrès s'ils ne devront pas voter contre les motions qu'ils avaient approuvées la veille.

Ce simple exemple suffit pour montrer la différence entre le noyautage et... la bolchevisation stalinienne. Ce n'est pas justifier celui-là. Mais avant d'en débattre, il faut se libérer totalement des séquelles de la monstrueuse maladie ayant liquidé ou défiguré le mouvement ouvrier.

LENINE... TEL QU'EN LUI-MEME...

Discuter le rôle de Lénine, la place de Lénine dans l'histoire du socialisme, ce n'est pas un simple incident dans la polémique avec les communistes. Je dis : Lénine et non le léninisme, inventé pour les besoins de la cause, lors de l'offensive contre Trotsky en 1924, repris par Zinovief et Kamenev, après leur rupture avec Staline, accepté par Trotsky lui-même pour raison tactique, réintroduite par les khrouchtcheviens, dans la phase finale de la déstalinisation. Dans tous les cas, il s'agit simplement d'exploiter l'incontestable prestige d'un nom devenu légendaire.

Marx traitait d'imbéciles ceux qui s'affirmaient marxistes de son vivant. Lénine aurait grimacé s'il avait entendu le mot « léniniste ».

Sur le plan doctrinal, Lénine n'a rien ajouté à Marx. La thèse — d'ailleurs contredite par les faits — « *de l'impérialisme financier... dernière étape du capitalisme* », fut conçue et propagée par Hilferding. Et si l'on veut désigner l'empirisme dynamique, le génie intuitif de Lénine, il suffit du terme : bolchevisme, qui exprime historiquement la nécessité remarquablement exposée par Michel Collinet de la substitution d'un parti militarisé à un parti clérical, une phalange de « missionnaires armés » à un ordre enseignant et... contemplatif.

Jusqu'en 1914, Karl Kautsky, Jules Guesde et Lénine s'accordent sur une conception initiale, fondamentale. Le mouvement spontané de la classe ouvrière, les organisations syndicales ne peuvent tendre au socialisme que s'ils sont influencés de... « l'extérieur », guidés, encadrés, dirigés par un parti, c'est-à-dire par l'organe du... « marxisme » de stricte obédience. Si les formes de cette influence varient, c'est parce que les Etats allemand, français et russe ne sont pas au même stade de l'évolution économique et sociale. En Allemagne,

l'industrialisation accélérée a prévenu la formation d'une bourgeoisie politiquement mûre. En France, après les soubresauts du boulangisme et de l'affaire Dreyfus, la démocratie politique semble définitivement établie. Au contraire, la Russie sort à peine de l'ère féodale, l'industrialisation s'engage par l'importation des capitaux étrangers, la bourgeoisie, réduite à un rôle économique subalterne, n'exerce aucune influence politique efficace. Dès le début du XXe siècle, on y envisage sérieusement la vacance du pouvoir après l'écroulement du tzarisme. Un prolétariat fortement concentré, mais sans expérience politique, dont les syndicats restent illégaux, une paysannerie groupée souvent dans le *mir* à la sortie toute récente du servage ; une bourgeoisie dont le libéralisme reste sporadique et velléitaire. Lénine alors veut un parti formé de révolutionnaires professionnels, capable de conquérir «*la majorité décisive aux points décisifs*». D'où la rupture avec les mencheviks fidèles à l'organisation social-démocrate traditionnelle.

Mais en Allemagne, la centrale syndicale se limite à un rôle strictement économique, laisse au parti, dont ses dirigeants subissent la discipline, toute initiative sur le plan politique. En 1911, Griffuelhes représentant de la C.G.T. française, venu à Berlin pour organiser une action ouvrière franco-allemande contre la guerre, est renvoyé au parti et... repart sans rien de plus dans ses bagages.

En France, le parti guesdiste a tenté dans les vingt dernières années du XIXe siècle de se prolonger par une organisation syndicale qui ne survécut pas à la fondation de la Fédération des Bourses du Travail et de la C.G.T. C'est contre les prétentions guesdistes de liaison entre le parti socialiste et la C.G.T. que fut conçue et rédigée la Charte d'Amiens, votée en 1906 par la quasi-unanimité du congrès confédéral. Et les députés guesdistes n'ont pas hésité à porter à la tribune parlementaire leurs virulentes critiques du syndicalisme révolutionnaire.

Il est vrai que, dans l'examen des perspectives et possibilités révolutionnaires, Lénine condamnait «l'attentisme» de la majorité de l'Internationale soumise à un déterminisme historique rigoureux, pour qui l'heure de la Révolution socialiste était fixée au cadran de l'histoire et qui attendait passivement que «la corrélation des forces fût devenue favorable». Divergence qui n'atteignait pas l'unité doctrinale fondamentale. Celle-ci n'avait pas préservé l'unité du socialisme russe dans la période pré-révolutionnaire de 1905 à 1914. Mais jusqu'en 1914, Lénine n'envisageait pas sur le plan international de rupture avec les socialistes français et allemands.

LA SCISSION INTERNATIONALE

Il n'est donc pas possible de juger la guerre de 1914 comme l'occasion attendue par Lénine pour réaliser la scission internationale. Si désireux que nous soyons de nous délivrer des souvenirs douloureux, des ressentiments et des haines rétrospectifs, nous ne pouvons absoudre ceux qui portent la responsabilité la plus lourde dans la scission internationale — c'est-à-dire ceux qui ont sacrifié l'Internationale socialiste aux fureurs des nationalismes déchaînés, «ceux qui — selon l'implacable formule de Romain Rolland — *ont laissé aller à la dérive le vaisseau du socialisme international*».

Il est vrai que la minorité demeurée internationaliste comptant vaincre **la majorité dans l'organisation** même, n'était pas résolue à la scission, au contraire. Il est vrai que dès la Conférence de Zimmerwald en 1915, Lénine avait déjà conçu la Troisième Internationale. La logique implacable qui avait imposé la rupture avec les mencheviks le conduisit à la rupture avec tous ceux qui n'étaient pas disposés à «*transformer la guerre impérialiste en guerre civile internationale*». Prévision de la Révolution russe, puis prévision de la révolution européenne. L'Histoire a justifié Lénine en Russie par l'Octobre 1917. Elle a infirmé ses prévisions extra-russes.

PARTI SELECTIONNE ET UNITE OUVRIERE

La scission socialiste internationale ne s'explique donc pas par un préalable idéologique et doctrinal. Elle prouve simplement que la Deuxième Internationale n'a résisté ni aux déchirements de la guerre, ni aux effets révolutionnaires de la guerre. Constatation humiliante, mais incontestable. Comme il est incontestable que Kautsky, Guesde et Lénine représentèrent jusqu'en 1914, le marxisme officiel. Que Guesde soit devenu ministre de Poincaré ; que Kautsky soit demeuré internationaliste, guide respecté de la minorité socialiste allemande ; que Lénine ait propagé le défaitisme révolutionnaire... c'est en s'affirmant tous les trois toujours fidèles à Marx. De plus doctes que moi peuvent tenter encore après bien d'autres, de séparer l'orthodoxie des hérésies. Il me suffit de savoir que les trois se réclamaient du même dieu.

On nous dit que la conception bolcheviste du Parti militarisé menait au stalinisme. C'est possible. Ce n'est pas établi comme une conséquence fatale. Et encore une fois nul ne peut affirmer que Lénine n'aurait pas évolué, après 1924, comme il avait évolué de 1914 à 1917, de 1917 à 1921. La logique élémentaire explique fort bien la sélection rigoureuse d'un parti forgé pour la conquête du pouvoir.

Mais la même logique «marxiste» s'opposait à toute scission syndicale. Et là encore il y eut accord complet entre Kautsky, Guesde et Lénine. Le syndicalisme de masse s'était réalisé dans la centrale allemande. Guesde a soutenu — au moins après l'unité socialiste — qu'il fallait grouper tous les salariés dans les syndicats. Et c'était même une des objections les plus pertinentes que lui et ses lieutenants opposaient au syndicalisme révolutionnaire menant la C.G.T. de 1901 à 1914.

Rien dans les thèses de Lénine, rien à travers les variations de sa stratégie, de sa dialectique ne contredit ce postulat fondamental. Il est vrai que dans la période pré-révolutionnaire russe, lorsque dans les liquidations de la guerre il espérait le prolongement de la Révolution russe en Allemagne et en France, il voulait abattre les chefs syndicaux qui, d'après lui, contrariaient le dynamisme des masses. Mais c'était la lutte d'une minorité consciente pour conquérir la majorité. De son vivant, il a formellement condamné toutes les scissions syndicales, même d'inspiration communiste. Son influence s'est exercée aussi bien contre la fondation de syndicats «rouges» en France et en Allemagne, que contre les «Industrial Workers of the World» séparés organiquement de l'American Federation of Labor.

Encore une fois, et cette certitude n'implique ici aucun jugement de valeur, ***la responsabilité de la scission confédérale en France incombe exclusivement aux réformistes et à la fraction syndicaliste révolutionnaire la plus hostile au bolchevisme.*** Que dans tous les autres pays, ex-belligérants ou ex-neutres, on ait abouti à des

déchirures analogues, ce fut, principalement, *par les sanctions que les majorités réformistes prirent contre les éléments communistes et leurs alliés.* L'expérience vécue peut justifier à retardement cette chirurgie préventive. Ce que nous voulons démontrer ici c'est que l'on ne peut reprocher à Lénine d'avoir voulu accélérer un processus révolutionnaire, dont le succès lui paraissait d'une probabilité touchant à la certitude. Il n'a jamais varié dans sa conviction que l'unité syndicale devait être préservée par tous les moyens..., que les communistes devaient demeurer tous dans les syndicats de masse, même en dissimulant leurs convictions afin d'éviter les exclusions.

Sans doute, le premier congrès de l'Internationale communiste avait-il décidé d'accepter les adhésions des syndicats comme des partis. Mais ce n'était pas une innovation. La Première Internationale de 1864 était constituée selon le même principe, appliqué aussi par le premier parti ouvrier de Jules Guesde et par le Parti Ouvrier belge avant la deuxième grande guerre.

Sans doute a-t-on constitué à Moscou, en 1921, l'Internationale syndicale rouge opposée à la Fédération syndicale réformiste d'Amsterdam. Mais c'était pour consacrer des ruptures déjà consommées. On trouvera cependant dans l'ouvrage de Georges Lefranc sur *Les expériences syndicales internationales,* des documents qui prouvent qu'avant et après la fondation de l'I.S.R., l'Internationale Communiste se prononçait contre « la sortie » des communistes des syndicats de masse dirigés par des réformistes.

Certes, on ne saurait confondre la conception de l'unité syndicale de Monatte et celle de Lénine. Ils se sont accordés sur ce point précis en 1921, comme en 1914 contre la politique de guerre et en 1917 pour la Révolution. Nous ne pouvons rien dire de plus, mais ne pouvons pas ne pas dire cela qui est incontestablement vrai.

LA RESPONSABILITE DES DEFAITES OUVRIERES

C'est de l'Histoire. Sans doute. Mais si l'on veut bien écarter, de nos débats actuels, les accidents, même révolutionnaires, et les passions, même tragiques..., c'est une tranche d'Histoire qui n'est pas close... qui a débuté en 1864 et qui n'a pas encore abouti à ses conclusions définitives. Aujourd'hui — comme hier peut-être — l'essentiel ce n'est pas le conflit entre l'idéologie révolutionnaire et la pratique réformiste... *ce sont les rapports entre la conscience socialiste et l'organisation ouvrière, entre le socialisme et la classe ouvrière.*

Je rappelais dans notre dernier numéro que nous poussions l'orgueil de nos défaites jusqu'à une sorte de masochisme. La faillite de la C.G.T., en 1914, a sensiblement marqué notre génération. On a imputé ensuite au syndicalisme révolutionnaire, même des atroces défaites subies en Italie, en Allemagne, en Espagne, dans toute l'Amérique latine Et nous n'avons réagi qu'avec une sorte de complexe de culpabilité. Nos contradicteurs manquent au contraire de mémoire et de discrétion. Les planifications socialistes n'ont gardé aucun souvenir de la « planomanie » délirante qui emportait les meilleurs et bousculait nos prudentes réserves de 1930 à 1936. Quelques-uns d'entre eux se retrouvèrent en Belgique et en France parmi les fossoyeurs de la Démocratie, au temps du nazisme triomphant.

Des ministres socialistes se révélèrent pendant la guerre de 1914-1918 parmi les forcenés jusqu'auboutistes. Si, au cours de la deuxième grande guerre, des socialistes devinrent des ministres de Pétain, d'autres, au lendemain de la Libération, comptèrent parmi les épurateurs les plus impitoyables et les plus aveugles. Sans parler de ceux qui se révélèrent les complices les plus dociles du stalinisme, avant d'en être les victimes résignées. Sans revenir sur l'incapacité des gouvernements socialistes à libérer leur pays du colonialisme, sur l'incapacité des partis socialistes à se débarrasser des colonialistes.

Or si l'unité du socialisme international s'est formellement reconstituée, ce fut d'abord grâce à une tolérance réciproque. Nous ne dissimulons pas les bons côtés de ce libéralisme. Mais il en est résulté des accommodements dont l'internationalisme socialiste a quelque peu souffert. Entre les socialistes occidentaux, on a quelque peine à retrouver un langage commun. Dans le passé c'est souvent par la surenchère nationaliste que les partis socialistes officiels ont tenté de triompher dans la compétition électorale et parlementaire. Et lorsque pour revenir à l'orthodoxie on s'est résolu à la scission, ce fut pour aboutir dans les nouvelles formations à une ahurissante mosaïque de tendances.

Pour significatif qu'il soit, le cas du parti socialiste unifié français n'est pas unique dans son genre.

Certes, ces maladies du socialisme officiel ne pèsent guère en face de la malfaisance du stalinisme. Il n'est rien de comparable à « la volupté d'obéir » des staliniens d'hier, sinon la superbe assurance avec laquelle ils se sont déstalinisés. Ce qui devrait permettre d'apprécier la valeur d'un mouvement, d'une philosophie ou d'une doctrine, c'est justement sa capacité de résistance au totalitarisme rouge et, d'une manière générale, à toute dictature.

A cet égard les défaites — toujours honorables — du syndicalisme révolutionnaire n'ont jamais abouti à un effondrement de même importance que celui de l'étatisme socialiste, du socialisme marxiste.

Le bolchevisme a été liquidé par le stalinisme. Les puissantes constructions de la social-démocratie allemande furent annihilées sans résistance par le nazisme. Là, on ignorait l'indépendance syndicale. Ici on rejetait avec mépris le syndicalisme révolutionnaire.

Au contraire, en Italie et en Espagne, le syndicalisme révolutionnaire avait exercé une grande influence sur le mouvement ouvrier. Or, il semble établi aujourd'hui que sous la carapace fasciste, au sein des corporations, l'opposition ouvrière subsistait. L'anarcho-syndicalisme espagnol, — quoi qu'aient pu dire des doctrinaires et des partisans — s'était signalé aussi bien par ses réalisations positives que par son héroïque résistance aux franquistes et aux staliniens. Il reste en Espagne et en exil la force la plus solide dans la résistance au franquisme.

L'AVENIR DU SYNDICALISME

Ce qui compte en face des manœuvres communistes, c'est d'évaluer la capacité de résistance des deux systèmes. En règle générale, là où l'indépendance du syndicalisme s'est réalisée spontanément, sans aucune limitation législative ou gouvernementale, là où le mouvement ouvrier a évolué naturellement du corporatisme à l'interventionnisme politique, hors de toute influence doctrinale ou idéologique, les entreprises bolchevisantes et les velléités dictatoriales demeurent vouées à l'impuissance méprisable. C'est évidemment le cas en Angleterre et aux Etats-Unis. Ne

m'objectez pas que dans ces pays anglo-saxons on n'a jamais appliqué les impératifs de la Charte d'Amiens. Ce qui compte ici, c'est qu'en Angleterre des expériences travaillistes, plus ou moins malheureuses, n'ont jamais entamé l'unité des Trade Unions, c'est qu'aux Etats-Unis, en rejetant formellement le « dogme » (! ?) de la lutte des classes, c'est essentiellement par *l'action directe* que la classe ouvrière a conquis ses avantages et ses droits.

On voudra bien se reporter à notre article de février 1964, dans lequel nous tentions de définir les étapes de l'industrialisation mondiale, chacune correspondant à des aspects différents du mouvement ouvrier. Il est curieux que l'on ne tente pas d'expliquer des évolutions qui contredisent formellement la vieille thèse de Kautsky. La D.G.B. allemande n'est-elle pas aujourd'hui officiellement séparée de la Social-Démocratie ?

N'a-t-on pas renoncé en Belgique à l'adhésion obligatoire des syndicats au Parti Ouvrier ? Et pourquoi négliger les révoltes ouvrières enregistrées de l'autre côté du rideau de fer qui se sont toujours présentées sous la forme de l'action directe, toujours contre les appareils syndicaux intégrés dans l'appareil du parti et de l'Etat ?

Mais c'est le phénomène de la « décolonisation », de l'évolution du Tiers Monde qui devrait retenir notre attention. En Afrique, en Asie, en Amérique latine nous sommes de plus en plus angoissés par les ravages du nationalisme et de l'étatisme. Et le dernier coup d'Etat brésilien renforce nos inquiétudes.

A la place des vieux appareils colonialistes, en face des vieilles féodalités réactionnaires, nous voyons se dresser des partis qui dès qu'ils s'affirment socialistes et révolutionnaires révèlent une tendance dictatoriale, exclusive et totalitaire. Ou bien ils sont écrasés par des camarillas militaires et les vieilles féodalités demeurent en place. Ou bien ils réussissent à vaincre militairement, et c'est une nouvelle féodalité qui vit sur le peuple, souvent aussi malfaisante que l'ancienne. Nous en sommes arrivés à une conviction qui se renforce chaque jour. Le salut, c'est l'industrialisation, même menée sous le signe de l'impérialisme capitaliste, avec *comme antithèse efficace : la formation et le développement d'un mouvement ouvrier animé par le syndicalisme indépendant, révolutionnaire, internationaliste.* Toute solution nationale et étatiste, même parée d'ornements socialistes, nous apparaît de plus en plus comme vaine ou néfaste. Cette perspective ne pourrait-elle éclairer notre controverse ?

Certes, en France, on peut encore discuter sur les rapports entre syndicats et partis. A condition de ne pas s'en tenir à de simples jeux polémiques. Il est vrai que les syndicalistes les plus intransigeants ne dédaignent pas d'intervenir auprès des pouvoirs publics. La couleur des gouvernements ou des municipalités n'influence guère ces relations inévitables. Louis Roussel, fondateur de notre syndicat national, appartint au Parti socialiste jusqu'à sa mort, fut même magistrat municipal socialiste, après sa retraite. Il nous disait cependant que sur le plan corporatif, il avait obtenu davantage de gouvernements dits de droite que de gouvernements dits de gauche. Ceux-là voulant gagner des opposants dangereux, ceux-ci comptant sur la patience de partisans et d'alliés.

Au cours de ma longue activité syndicale, au Syndicat des Instituteurs, à l'Union des Syndicats F.O., j'ai toujours été frappé par la fermeté avec laquelle des socialistes chargés de responsabilités syndicales défendaient l'indépendance syndicale, même contre leur propre parti, avec souvent plus d'âpreté que nous-mêmes.

On peut donc en conclure que le Parti Socialiste ne menace pas l'indépendance du syndicalisme. Et s'en réjouir. Mais cela ne nous suffit pas. Car une fois de plus ce sont les socialistes les plus sincèrement convaincus, les plus impatients à réaliser le socialisme, les plus proches des révolutionnaires que nous demeurons, — au moins par idéologie et sentimentalité — qui critiquent une indépendance qui s'apparente, pour eux, au neutralisme politique.

Nous avons donc à déterminer ce que représente exactement pour nous une indépendance syndicale qui devient révolutionnaire dans la mesure où elle mène à créer au sein de la société capitaliste, *des institutions antagonistes, à organiser l'antithèse pour qu'elle dure au delà de la thèse.*

Et nous en revenons toujours à la même conclusion — Ou bien, les rénovateurs du socialisme voudront, par l'autorité d'un Etat fort, imposer par en haut un programme, des plans, des directives impératives inspirées par le socialisme autoritaire — ou bien ils s'accorderont avec nous pour proclamer que le socialisme n'est concevable, après l'industrialisation, que porté par un mouvement ouvrier libre et qu'il ne sera réalisable que lorsque la classe ouvrière voudra et pourra prouver sa capacité publique et sa capacité gestionnaire.

Roger HAGNAUER.

ECONOMIE DE BOURREURS DE CRANES

Je ne trahirai pas la pensée du monde syndicaliste libertaire en affirmant qu'il existe une science de l'économie qui dans ce domaine impose ses lois à toutes les sociétés humaines et par suite comporte des conséquences sur le bien-être et la liberté des travailleurs, qui ont une autre importance que, par exemple, celle de la tactique ou de l'unité syndicales. Mais, qu'on ne croie pas que dans notre monde on donne le pas au seul matérialisme, c'est-à-dire à une fatalité à laquelle l'homme serait entièrement soumis. Nous croyons au contraire que dans tout phénomène qui met en cause son destin, l'homme joue son rôle et même que ce rôle peut être prépondérant. On commande à la nature en lui obéissant, a dit François Bacon il y a plusieurs siècles. Cette pensée est vraie aujourd'hui comme hier. La science donne à l'homme la connaissance et la connaissance lui permet de changer le cours des choses, de dominer la nature, de la mettre à son service en fait d'être ce Dieu qu'il cherche vainement en dehors de lui-même. Mais cette promotion de l'Homme au rang de maître de l'univers lui impose des devoirs, une éthique, une morale, sinon tout est perdu, il ne sera qu'un élément de désordre, de destruction.

C'est dans cet esprit que nous traitons ici certains problèmes d'ordre économique avec leurs répercussions d'ordre social. Examinons par exemple la question des échanges internationaux qui est bien à l'ordre du jour puisqu'elle a été posée par la création et la mise en marche du Marché commun européen qui a passionné les esprits en cette fin d'année 1963.

C'est dans ce domaine qu'il est le plus facile de bourrer le crâne des hommes de bonne volonté. Les gros malins de l'économie qui dirigent la politique des nations le savent bien. Le grand malheur, c'est que le monde ouvrier organisé ou non s'y laisse

prendre, soit par ignorance soit par le biais d'une fausse compréhension de la solidarité nationale qui cependant ne le concerne guère sinon pas du tout.

Rien n'est plus facile à faire croire à l'homme de la rue, à l'ouvrier, au commerçant, à l'artisan, au paysan, au petit patron, qu'il soit de droite, de gauche, qu'il professe la religion catholique ou communiste, que son intérêt comme Français, et bien entendu comme Belge, Italien, Allemand, etc. est de produire chez lui, sur son sol ou dans ses fabriques tout ce qui est nécessaire à sa consommation. Il paraît que c'est là une des conditions essentielles de son indépendance. Chez nous c'est le dada du grand homme qui a pour lui l'approbation de plus de soixante-cinq pour cent des suffrages du public. Cette conception de l'indépendance individuelle, nationale ou collective est antisociale au plus haut degré et témoigne chez ceux qui la prônent une méconnaissance totale du fonctionnement de l'économie dans nos sociétés. C'est facile à démontrer.

Observons ce qui se passe autour de nous, dans notre village, dans notre ville, dans notre région. Chez vous, dans votre maison, vous exécutez maints travaux de votre vie quotidienne ; votre ménagère prépare les repas, repasse, raccommode ; vous-même vous jardinez, vous bouchez un trou dans votre mur, vous remettez en place une tuile de votre toit, etc. ; mais dès qu'il s'agit d'un gros travail qui exigerait de gros frais et beaucoup de temps, vous faites appel à un homme de métier... Eh bien ! dites-moi, vous sentez-vous moins libre, moins indépendant parce que pour une part de votre vie de tous les jours vous dépendez plus ou moins de votre prochain ? Vous avez besoin des autres, mais les autres ont aussi besoin de vous. En quoi l'indépendance de chacun est-elle menacée ?

Dans notre région, dans notre pays, n'est-ce pas la même chose ? Les paysans préfèrent aller au marché ou en ville et acheter quantité de choses qu'ils pourraient fabriquer et même dont ils pourraient se passer, parce qu'ils calculent que pour eux, il est plus facile et plus économique de se les procurer avec l'argent de la vente de leurs produits. Les gens des bourgs et des villes agissent de même en sens inverse. Il en est ainsi dans le monde entier, pour toutes les régions : alors pourquoi n'en serait-il pas de même dans les rapports économiques de nation à nation ? Quel intérêt peut avoir une nation à produire des choses qu'elle peut se procurer à meilleur marché chez sa voisine ? Le slogan : « Achetez français, consommez français » ou bien cet autre : « J'achète chez toi autant et pas plus que tu n'achètes chez moi » sont des conseils absurdes, même impossibles à suivre et surtout non désirables dans nos économies avancées et complexes. Ceux qui dans cet esprit, mettent en jeu l'argument si connu, et à mon avis si peu probant, de la balance commerciale pour justifier certaines mesures, ne se doutent pas du tort immense qu'ils font à leur pays d'abord et au commerce international ensuite. Lorsqu'il y a commerce entre deux nations et que les achats et ventes de chacune sont d'une valeur égale, on croit que c'est là un avantage, alors qu'en réalité c'est un pur hasard sans importance. C'est comme si un boulanger se réjouissait d'avoir en valeur vendu autant de pain à son voisin le boucher que celui-ci lui a vendu de viande. Mais il ne le fera pas, car cela ne lui viendra jamais à l'idée, tellement c'est absurde.

Certes, il y a des raisons données par nos dirigeants pour justifier leurs mesures protectionnistes qui ont une certaine valeur et qui méritent d'être discutées. Par exemple, un pays, même une région, peuvent avoir un intérêt à protéger certaines catégories de producteurs qui momentanément peuvent être réduits au chômage ou subir dans leur niveau de vie une atteinte grave. C'est le cas chez nous des petits paysans ou des salariés de la mine et de l'acier en ce moment ; ou encore pour permettre à certaine branche de la production de surmonter une crise passagère. Mais on ne doit pas oublier que pour une action pareille, ces raisons doivent être assez importantes pour justifier les sacrifices imposés au pays, c'est-à-dire à tous ; car toute protection accordée à une catégorie de producteurs entraîne des charges supportées par toute la population qui paye plus cher ce qu'elle achète et qui est moins bien pourvue. Les raisons données cachent presque toujours la protection d'intérêts particuliers ou d'industries artificiellement créées, c'est-à-dire parasites.

Mais l'argument préféré des adeptes des méthodes protectionnistes, autarciques est celui-ci : Est-il toujours possible de produire chez soi meilleur marché que chez le voisin de manière à pouvoir compenser les marchandises plus chères qu'on est dans la nécessité d'importer. Autrement dit, comment faire si, dans la production l'étranger l'emporte dans tous les domaines, si toute sa production peut être livrée à meilleur marché ? Un pays qui se trouve dans ces conditions est bien obligé de se protéger. Là encore, une réponse valable a été donnée par l'histoire, qui condamne cet argument et qui montre que toute mesure protectrice ne peut qu'aggraver la situation. Et voici cette réponse :

Dans le domaine économique, la supériorité absolue n'est pas un facteur décisif et dans la pratique des échanges ce n'est pas le coût absolu de production, mais le coût comparé, relatif, qui est déterminant. Ainsi, par exemple, il est possible que dans un pays favorisé en tout, deux unités de fer s'échangent contre une unité de céréales et que dans un autre pays moins favorisé on a quatre unités de fer pour une unité de céréales. Le fer est donc meilleur marché dans le pays pauvre que dans le pays riche si on en mesure la valeur en céréales. Que se passera-t-il dans le commerce de ces deux pays s'il n'existe pas de dirigistes planificateurs qui dressent des obstacles à l'importation ? Le pays favorisé achètera son fer, c'est-à-dire certains produits industriels dans le pays défavorisé et le payera en céréales. Il réduira ainsi sa production en fer tandis que l'autre réduira sa production en céréales. Et cette solution est avantageuse pour les deux pays puisque la production globale en fer et en céréales augmentera.

D'une enquête récente publiée par le grand quotidien du Sud-Est « Le Progrès de Lyon » et conduite par M. François Gross, sous le titre « Une économie du froid ; A quoi rêvent les Américains » (17 décembre 1963, je détache ces quelques passages :

« ...Un second secret de cette productivité (la productivité des U.S.A.) est la spécialisation à grande échelle. Chacun des cinquante Etats de l'Union s'est adjugé une série de productions en rapport avec sa situation et ses capacités. Cette décentralisation explique également le volume énorme de la production. »

« C'est ainsi que le Michigan (Detroit) fabrique des voitures, l'Illinois (Chicago) de la viande ; le Wisconsin des produits laitiers et de la bière (Milwaukee) ; l'Iowa et le Missouri des céréales ; la Floride et la Californie, des fruits et des légumes ; l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, du coton, etc.».

« J'ai vu dans le Kansas des élevages de dindes où vivaient des dizaines de milliers de ces animaux. En Floride, j'ai traversé des champs de salades de plusieurs hectares. Cette superdifférenciation, cette étiquette collée à chaque Etat sur les plaques minéralogiques des voitures du Wisconsin où on peut lire : « The Dairy State » (l'Etat laiterie) ; sur celle de la Georgie « The Peach State » (l'Etat des pêches) ; etc., etc. » font gagner du temps et le temps c'est de l'argent « Time is money ».

Imaginez que les Etats de l'Union se soient entourés de barrières économiques comme les Etats européens, avec tout le système des tarifs fiscaux bien connus : où en serait l'économie américaine, la première du monde ? Exactement où en sont les économies sud-américaine ou asiatique ou africaines.

Une vérité que l'on peut tirer de l'histoire économique des peuples : jamais l'autarcie n'a amélioré la situation des populations ; elle provoque fatalement un appauvrissement général, c'est-à-dire la gêne, la misère, causes des troubles sociaux de toute nature et au bout la guerre dont on connaît les terribles conséquences.

J. FONTAINE.

Ce qu'est la politique américaine et ce qu'elle devrait être

LA TROISIEME GUERRE INFAME

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, nous en sommes à la troisième guerre infâme. La France fut responsable des deux premières, celle d'Indochine et celle d'Algérie; les Etats-Unis sont aujourd'hui responsables de la troisième : celle du Vietnam du sud.

Guerre infâme parce qu'il est infâme de s'opposer par la force à la libération de peuples qui veulent échapper à la misère et à la servitude.

Tel était, en effet, le but que se proposaient les Vietnamiens dans leur lutte de cinq ans contre la domination française, tel était, en effet, celui des Algériens durant leur guerre de sept ans contre la domination française, et tel est ce que recherchent aujourd'hui les paysans du delta du Mékong en se battant contre la coalition de leurs exploiteurs indigènes et des tenants de Wall-Street.

Car le mensonge n'est plus possible.

Dans les débuts de la bataille, on pouvait encore croire de bonne foi que les « rebelles » de Cochinchine n'étaient que des soldats de l'Etat vietnamien du Nord expédiés là par ordre de Moscou. Mais depuis déjà longtemps, une telle illusion n'est plus possible. D'après la presse américaine elle-même, 90 % au moins des soldats réguliers du Viet-Cong sont des Vietnamiens du Sud, des *paysans*, et quant aux innombrables auxiliaires du Viet-Cong, ceux qui cultivent le jour et font le coup de feu la nuit, et ceux qui ravitaillent et renseignent, ce sont tous des indigènes, des indigènes du Viet-nam du sud.

Même les armes, sauf un petit nombre d'armes perfectionnées ne viennent pas d'Hanoï; elles proviennent presque totalement des prises faites par les insurgés sur l'armée gouvernementale.

C'est donc pour leur libération, pour leur libération sociale plus encore que politique, que se battent, depuis des années, toute comme l'ont fait leurs congénères du Tonkin ou les fellahs d'Algérie, Cochinchinois et Annamites.

Telle est la première raison pour laquelle la guerre des Américains et de leurs successifs Bao-Daï contre ceux qui ne font que continuer la lutte que leurs aînés avaient entreprise il y a quinze ans contre la domination française est infâme. Infâmes l'exploiteur et ses alliés qui entreprennent de tuer l'exploité plutôt que de lui permettre de se libérer.

Il est une seconde raison pour laquelle cette guerre est infâme.

Elle est infâme parce qu'elle est une guerre de lâches.

La guerre ne serait moralement admissible — je partage entièrement sur ce point l'avis de Proudhon — que dans le cas où elle se poursuit à *armes égales*. Fusils contre fusils. Canons contre canons. Tanks contre tanks. Avions contre avions.

Mais lorsque c'est une guerre où, comme dans toutes les guerres coloniales et comme c'est le cas pour la présente guerre d'Indochine, les uns disposent d'avions, d'hélicoptères, de bombes et de napalm, tandis que les autres ont tout juste des fusils et quelques mitrailleuses, ce n'est plus une guerre, c'est une entreprise d'assassinat.

Bien plus ! il paraît que le « droit des gens » interdit de bombarder les villes et autres lieux d'habitation sans défense.

Or, les Américains s'en foutent !

Dès qu'un village leur est signalé comme suspect, leurs avions le survolent et, sans risque, le couvrent de napalm, brûlant à mort, aussi bien que les hommes, femmes et enfants. Nous donnons ci-après la reproduction de deux photos qui ont été publiées par le *New York Herald* — car la presse américaine diffère de notre immonde presse en ce qu'elle fait passer le souci de l'information avant celui de la « propagande » — qui sont un témoignage poignant de la barbarie des civilisés et des nantis.

Il paraît aussi que des « conventions internationales » prohibent la guerre chimique.

Ici aussi les Américains s'en foutent !

Tout le delta du Mékong est constamment arrosé, par les soins des avions américains, d'arséniate de chaux, d'arséniate de soude, d'arséniate de plomb, d'arséniate de manganèse et de cyanure de chaux. Les premiers de ces corps, dit Bertrand Russell dans une lettre adressée en juillet dernier à la revue américaine *The Nation* « enflamment et corrodent les tissus humains » ; le dernier « fait tomber les feuilles, les fleurs et les fruits et tue des bestiaux aussi gros que les bœufs et les buffles ».

Le Pentagone prétend, il est vrai, que les



Un paysan vietnamien montre son enfant mort à des soldats gouvernementaux. L'enfant fut tué lorsque des avions de l'armée de l'air bombardèrent et couvrirent de napalm un village où l'on pensait que des Viet-Cong s'étaient réfugiés.

substances chimiques que ses avions déversent (et dont il ne précise jamais, à ma connaissance, la nature) n'ont pour but et pour résultat que de détruire les jungles sous lesquelles se dissimulent les hommes du Viet-Cong, mais cette assertion est formellement contredite par la Croix-Rouge de libération du Sud-Vietnam, qui réclame une enquête internationale pour juger du bien ou du mal-fondé des affirmations américaines. Or, bien entendu, Washington n'a jamais répondu à cette demande d'enquête, ce qui signifie qu'on s'y sait coupable.

Ainsi donc, après les bombes, le napalm ; après le napalm, le poison. C'est pourquoi Russell a pu dire dans la lettre précitée que c'était à une véritable guerre d'extermination que se livrait présentement l'Amérique au Sud-Vietnam.



Un enfant vietnamien dont le corps est couvert de brûlures de napalm est tenu dans les bras de son père après avoir été sauvé d'un village situé près de la frontière cambodgienne, qui avait été attaqué par les avions.

CONTRE LA REFORME AGRAIRE : LE PRONUNCIAMIENTO

En Amérique latine la politique yankee ne pratique pas directement l'intervention armée comme en Asie, elle n'y agit que par des personnes interposées : les généraux de pronunciamiento. Mais le but visé est le même : assurer le *statu quo* social, maintenir la grande masse des travailleurs dans la misère, et la camarilla des riches dans le luxe, le farniente et la toute-puissance.

Ainsi, chaque fois qu'un mouvement de réforme social, si bénin soit-il, s'amorce, Washington fait renverser le gouvernement réformateur (qui même, souvent n'est encore coupable que de désirs de réforme) par des généraux à tout faire.

On l'a vu naguère au Guatemala ; on l'a vu hier à Saint-Domingue ; on le voit aujourd'hui au Brésil.

Rien n'était plus bénin que ce que proposait Goulart : exproprier les terres *non cultivées* que leur proximité d'une voie ferrée rendait pourtant cultivables.

Ce n'était certainement pas là une révolution agraire, ni même une réforme agraire, tout juste une mesure du genre de celles que bien des gouvernements bourgeois, le gouvernement français par exemple, prirent un jour ou l'autre. Pourtant, c'en était déjà trop pour ces Messieurs de Wall Street et de Washington, car c'était une atteinte au droit sacro-saint du propriétaire. On a donc fait donner la garde : généraux et amiraux, doublés de politiciens réactionnaires.

Et, sans mal, comme toujours lorsqu'on opère avec des bataillons armés contre des foules sans défenses on a triomphé : plus de Goulart, plus de réforme agraire ! « Tout est rétabli », comme disait le poète : le Propriétaire est rétabli dans tous ses droits. Qu'importe si, de ce fait, des dizaines de millions d'hommes vont continuer à crever de faim !

Mais voulez-vous parier que, même après cela, nos bons Yankees vont encore dans leur candeur continuer à se plaindre d'être haïs sur tout leur continent, et à s'étonner que le monde entier, y compris même leurs alliés, en arrive à les considérer comme les pires des impérialistes et des réactionnaires.

Car, de plus en plus, les Etats-Unis sont isolés. Isolés en Amérique, isolés dans tout l'Occident. Pas plus Londres que Rome ou même que Berlin (sans compter Paris, car les lubies d'un mégalomane, qu'elles le fassent agir dans un sens ou dans l'autre sont sans valeur) n'approuve la politique de la Maison Blanche, pas plus celle poursuivie en Amérique latine qu'en Asie.

D'autant plus que l'hypocrisie qui était de mise à la Maison Blanche au temps de Kennedy a maintenant cédé la place au cynisme.

Kennedy avait un sous-secrétaire d'Etat pour l'Amérique latine qui était réputé de tendance libérale ; Johnson l'a remplacé par un homme réputé comme « dur ». Kennedy avait fondé l'« Alliance pour le Progrès » dont le but réel était de fournir aux hommes d'affaires d'Amérique latine l'occasion de faire de beaux profits, mais que l'on pouvait présenter comme destinée à améliorer le sort des populations ; l'Alliance pour le progrès va être mise en sommeil ou profondément transformée. Quand Kennedy faisait faire un coup d'Etat militaire pour renverser un gouvernement régulièrement élu mais soupçonné de velléités réformatrices, comme celui de Saint-Domingue, il avait la pudeur d'attendre quelques semaines avant de reconnaître le nouveau régime ; maintenant, Goulart n'avait pas encore quitté le Brésil que Johnson câblait aux nouveaux maîtres ses compliments pour la manière « constitutionnelle et démocratique » (*sic* !) dont ils avaient agi !

Tout cela, cette dureté et ce cynisme, c'est

une politique que nous, Français, connaissons bien.

C'est celle que la France a suivie lorsqu'elle a permis le bombardement de Haïphong et donné au gouverneur d'Indochine, Thierry d'Argenlieu, carte blanche pour rompre avec Ho-Chi-minh ; c'est celle dont la France a usé lorsqu'elle a détrôné le sultan du Maroc et l'a envoyé en exil à Madagascar ; c'est celle que la France a pratiquée lorsqu'elle a remplacé un résident général de Tunisie coupable d'avoir proposé un plan de réformes susceptible de satisfaire aux voeux du Néo-Destour, par un individu « à poigne », le sinistre Hauteclocque, ou bien lorsqu'elle a démissionné le gouverneur d'Algérie réformateur Chataigneau, afin de le remplacer par de simples exécuteurs des ordres des Pieds-noirs...

Et, de cette politique, nous avons vu les résultats !

Certes, l'Amérique est plus forte que la France ; certes la Maison Blanche peut compter sur l'appui inconditionnel des classes privilégiées d'Amérique latine ; et sans doute n'y a-t-il point chez les « opprimés et offensés » d'Amérique latine qui sont, les uns d'origine européenne, d'autres d'origine indienne, d'autres enfin d'origine nègre, une cohésion aussi forte, une conscience collective aussi claire que chez les peuples d'Indochine ou du Maghreb. C'est pourquoi la politique de force, de force nue, la politique du *big stick*, du gros bâton, comme disait Théodore Roosevelt, peut encore y connaître certains succès, mais une chose est certaine, c'est que ces succès ne seront pas éternels ; un jour ou l'autre, ici ou là, ou partout en même temps, ça explosera !

Et nos bons Yankees n'auront plus alors qu'une ressource, toujours la même : accuser Moscou.

Moscou qui n'aura fait que profiter de leurs fautes et de leurs crimes, car, en fait, il n'y a pour Washington qu'un seul moyen de contrer Moscou, c'est de prendre la tête de la Révolution.

UN DISCOURS

Washington prendre la tête de la Révolution ? Prendre la tête des réformes agraires ?

Vous n'y pensez pas, dira-t-on ! Pure utopie !

Eh oui, utopie !

Et cependant la faillite de la politique du Département d'Etat est si criarde ; il est si parfaitement évident que le seul résultat de cette politique est d'amener toujours plus d'eau au moulin « communiste » que même des hommes d'Etat américains s'en sont aperçus... et s'en sont émus.

Je n'en veux comme preuve que l'étonnant discours prononcé au Sénat américain dans les derniers jours du mois dernier par Fulbright, *président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat*. Discours dont l'auteur, après s'être livré à une critique dévastatrice de la politique jusqu'ici suivie par son pays dans les différentes parties du monde, aboutit, en termes à peine voilés, à la même conclusion que celle que je viens de formuler plus haut : les Etats-Unis doivent prendre la tête, au moins en Amérique du Sud, d'une révolution agraire.

Voici quelques passages de ce discours :

Et d'abord sur CUBA :

Un réexamen franc de notre politique cubaine s'impose depuis longtemps, si déplaisantes que puissent en être les conclusions.

Trois possibilités s'offrent aux Etats-Unis à l'égard de Cuba... La seconde voie, celle que nous avons prise jusqu'ici tend à affaiblir et, le cas échéant, à faire tomber le régime castriste au moyen d'un boycott politique et économique. L'échec de cette politique est maintenant évident et rien ne permet de croire qu'elle réussira jamais.

Sur PANAMA :

Nous ferions bien de renoncer au mythe de la sacralité du traité de 1903. Ce traité, en fait, a été conclu dans des circonstances qui ne sont pas à notre crédit (1)... Les Etats-Unis ne sont pas seulement intervenus dans les affaires intérieures de la Colombie ; ils sont intervenus en violation du traité de 1846 garantissant la souveraineté colombienne sur l'isthme. Le président Théodore Roosevelt s'est vanté d'avoir « pris Panama » et il a ensuite négocié le traité avec un régime panaméen à sa dévotion.

Puis, sur l'AMERIQUE LATINE en général :

La politique des Etats-Unis en Amérique latine postule qu'une révolution sociale peut être accomplie sans bouleversements violents. Toutefois, dans certains pays latino-américains, le pouvoir des oligarchies régnantes est si solidement établi et leur ignorance si grande qu'il y a peu de chances d'obtenir un développement économique ou des réformes sociales sans le renversement par la force des autorités en place.

En conséquence :

Nous devrions étudier dès maintenant quels groupes peuvent diriger des mouvements révolutionnaires dans les divers pays, comment nous pouvons entrer en contact avec eux et les influencer de manière que leur mouvement, s'il gagne, ne s'engage pas sur une voie contraire à nos intérêts ou à notre sécurité.

Or, ce discours semble ne pas être tombé dans des oreilles de sourds puisque, huit jours plus tard, Johnson renonçait à la « sacralité du traité de 1903 » en acceptant de signer avec la République de Panama un accord par lequel les deux parties s'engageaient à « chercher la prompte élimination des causes du conflit *sans limitation ou conditions préalables d'aucune sorte* », ce qu'il s'était toujours refusé à faire durant des mois.

Cependant, il est probable que pour l'essentiel, la politique américaine demeurera inchangée, comme vient de le prouver d'une manière spectaculaire le coup de force de Rio. Il faudra que Washington subisse encore de nombreux désastres avant qu'on ne s'y résolve à suivre les conseils de Fulbright. Les Russes ont encore de beaux jours devant eux.

Robert LOUZON.

(1) Je rappelle que ce traité fut signé avec un Etat panaméen qui venait d'être constitué à la suite d'un coup de force dont le principal instigateur était un Français, l'ancien ingénieur de la Cie Française du Canal, Philippe Bunau-Varilla. Par ce coup de force, qui ne put être interprété que grâce à la présence d'un navire de guerre américain, la région de l'isthme de Panama se détachait de la Colombie dont elle avait jusqu'alors fait partie intégrante. Aussitôt créé, le nouvel Etat envoyait à Washington, comme ambassadeur, Bunau-Varilla qui, en moins de deux, rédigeait et signait avec le secrétaire d'Etat américain un traité concernant la zone du canal, le tout avait demandé exactement quinze jours. En fait, ce traité de 1903 fut beaucoup plus un traité conclu entre les Etats-Unis et la **Cie Française du Canal**, qu'entre les Etats-Unis et les Panaméens.

IMPRESSIONS DE TUNISIE

II. — Le départ des Européens

On a l'habitude de dire que le point faible des pays sous-développés est de manquer de capitaux et d'équipement. C'est vrai. Mais à mon avis le point le plus faible, c'est le manque de main-d'œuvre qualifiée. On ne prête pas assez d'attention à cela parce qu'un des aspects des pays sous-développés étant le chômage et le sous-emploi on s'imagine que la main-d'œuvre ne manque pas. Elle ne manque pas pour des travaux primaires ne nécessitant aucune qualification, mais elle manque terriblement dès qu'on parle de développement industriel car il faut une main-d'œuvre qualifiée.

En Tunisie, comme dans tous les pays de forte colonisation, la main-d'œuvre qualifiée était constituée par les Européens. Les colons et la puissance colonisatrice ne s'étaient pas souciés de former une main-d'œuvre qualifiée locale, ils la faisaient venir des pays européens. C'est ainsi que la presque totalité des ouvriers qualifiés et des cadres étaient des Français, des Italiens auxquels venaient s'ajouter des Espagnols et des Grecs. Il était de l'intérêt de la Tunisie que cette main-d'œuvre européenne qualifiée restât sur place car elle était l'élément essentiel du développement économique de la Tunisie indépendante. Hélas ! il n'en a rien été, et les Tunisiens eux-mêmes portent une lourde responsabilité dans le départ des Européens.

Une fois la Tunisie indépendante, il fallait s'attendre à ce qu'une certaine catégorie d'Européens s'en aillent. La mentalité colonialiste qui dominait chez eux ne leur permettait pas de rester. Un jour que je demandais à un Européen pourquoi il voulait s'en aller alors qu'il avait du travail et une bonne situation, il m'a répondu : « Monsieur, commander et être commandé, ce n'est pas la même chose. » Il est évident qu'avec un tel état d'esprit, rester était impossible. Mais tous les Européens n'avaient pas cette mentalité et la plupart ne demandaient qu'à rester et à s'adapter à leur situation d'étranger.

Malheureusement, les Tunisiens ont pris un certain nombre de mesures qui ont semé la panique chez les Européens et les ont obligés à partir.

La première de ces mesures a frappé les chauffeurs de taxi dont beaucoup étaient Italiens. Toutes les licences possédées par des Européens furent retirées et désormais il fallait être Tunisien pour en avoir une. Il ne restait plus aux chauffeurs de taxi européens qu'à devenir l'employé d'un Tunisien ou à quitter le pays. La plupart quittèrent le pays. Et l'inquiétude s'installa chez les autres.

Une mesure plus générale et plus grave vint donner le signal du départ : c'est la loi dite de protection de la main-d'œuvre nationale. D'après cette loi, tous les étrangers, c'est-à-dire essentiellement les Européens, devaient avoir une carte de travail valable un an. Cette carte de travail ne devait être délivrée que pour les professions où il n'y avait pas ou insuffisamment de main-d'œuvre tunisienne. Cela fit peser sur les ouvriers européens une menace de renvoi et ceux-ci n'attendirent pas que la menace vint. Ils prirent les devants et partirent en grand nombre.

Une troisième mesure frappa les professions commerciales et industrielles. Commerçants et industriels devaient aussi avoir une carte et un certain nombre d'activités furent dès le départ interdites aux étrangers. Le départ des commerçants et des industriels était plus difficile que celui des salariés car il y avait un fonds à liquider, ce qui, entre parenthèses, a donné lieu à de nombreuses spéculations de la part des Tunisiens. Cependant là aussi les départs ont eu lieu et continuent. Et un départ en entraîne un autre. Lorsqu'un commerçant ou un artisan s'en va, il est suivi par sa famille, et ses enfants ou parents ne sont pas forcément commerçants ou artisans, ils sont souvent des ouvriers et des employés qualifiés.

Une quatrième mesure est venue accentuer le mouvement de départ. C'est la loi sur la nationalité. D'après cette loi, tout fils d'étranger né en Tunisie doit, à sa majorité, choisir entre la nationalité de ses parents et la nationalité tunisienne. Ce qui est logique dans un monde où il faut avoir une nationalité. Mais là où la chose devient inadmissible, c'est que si, à sa majorité, l'enfant choisit la nationalité des parents, il devra alors quitter la Tunisie. Aussi, on comprend que les parents qui ont des enfants n'attendent pas la majorité de leur progéniture pour s'en aller.

A toutes ces mesures, il faut ajouter l'arabisation de l'enseignement qui signifie pratiquement une rétrogradation intellectuelle. Les parents européens craignant pour la formation de leurs enfants, préfèrent s'en aller.

Le caractère réactionnaire et chauvin de toutes ces mesures est évident et confirme que la Tunisie ne s'engage pas du tout sur la voie du socialisme comme le prétendent ses dirigeants. Mais la chose la plus grave, c'est qu'en faisant partir les Européens, la Tunisie se prive d'une main-d'œuvre qualifiée qui est la condition première de son développement économique. Le résultat, d'ailleurs, est nettement visible : on ne trouve plus de plombiers, d'électriciens, de mécaniciens, de serruriers, les imprimeries ne trouvent plus de linotypistes, de typos, de conducteurs, de photograveurs. Bourguiba a été obligé de reconnaître dans un de ses discours que plus de 4 milliards de tracteurs pourrissaient faute de mécaniciens pour les réparer. Le gouvernement fait de gros efforts pour une formation professionnelle accélérée, mais, outre que cet effort est loin de suffire, il faut tenir compte de la matière première, c'est-à-dire de l'homme que l'on forme. Un homme illettré et sans qualification qui a vécu à Paris peut être formé professionnellement dans un temps relativement court, mais le même homme qui a vécu dans le bled n'est pas aussi maniable en raison de son ignorance quasi totale et de ses préjugés. Son temps de formation sera plus long et il restera toujours gauche et maladroit. Par ce moyen, il faudra une ou deux générations à la Tunisie pour avoir une main-d'œuvre qualifiée. La meilleure et la plus rapide formation professionnelle est celle qui se fait à l'atelier en travaillant à côté d'un bon professionnel. Les ouvriers européens de Tunisie étaient les meilleurs professeurs de formation professionnelle, d'autant plus que parlant l'arabe ils pouvaient communiquer facilement avec leurs aides tunisiens. Le départ de ces ouvriers a été une catastrophe économique pour la Tunisie, dont l'écart entre elle et la France s'accentue depuis l'indépendance au lieu de se resserrer, et cela malgré l'aide pourtant importante qu'elle reçoit.

La Tunisie, comme tous les pays sous-développés, s'ils veulent vraiment se développer, devraient revoir leur politique d'arabisation et d'africanisation qui est une politique aussi réactionnaire et stupide que la francisation, l'américanisation et autre « isation » du même ordre que les esprits rétrogrades de tous les pays préconisent.

Pierre RIMBERT.

LA GRÈVE DES MÉDECINS BELGES

La grève déclenchée le 1er avril par l'ensemble des médecins belges intéresse particulièrement le public français parce que les problèmes qui opposent chez nos voisins le corps médical et le gouvernement présente beaucoup d'analogies avec ceux que posent en France les rapports entre les médecins et la Sécurité sociale. Aussi avons-nous demandé à un médecin belge, vieil ami de la R.P., d'exprimer son opinion sur ce conflit. Malheureusement, notre ami, consigné en permanence dans un hôpital, n'a pu encore disposer du temps et sans doute du recul nécessaire pour rédiger le « papier » demandé. Ce sera certainement pour le prochain numéro.

En attendant, nous donnons ci-après l'opinion de la Centrale Syndicale Ouvrière, exprimée par Louis Major, son secrétaire général, dans son organe « Syndicats », auquel nous empruntons ces quelques passages significatifs :

La Chambre syndicale des médecins de Liège a annoncé, le 27 mars, la grève des médecins des provinces de Liège et de Luxembourg, sans avertir personne, sans en discuter avec qui que ce soit... Elle a donné ordre à ceux-ci de faire leurs valises et de partir à l'étranger.

Dans diverses autres régions, « l'opération valise » a également eu des répercussions et les médecins s'en sont allés pendant que les négociations battaient encore leur plein. Chacun savait d'ailleurs que, vendredi et samedi, on discuterait ferme et que ces négociations seraient poursuivies après le week-end de Pâques, c'est-à-dire le 31 mars. Il n'empêche que ces médecins ont rompu unilatéralement la trêve et ce qui nous a surtout frappé, c'est que la presse, en général, n'a pas trop réagi à ce reniement de la parole donnée.

... Observons qu'en ce qui concerne les principes si volontiers agités par les médecins, avec en tête le secret professionnel, une solution put être trouvée assez rapidement. Les difficultés surgiront beaucoup plus à propos de questions prétendument théoriques relatives aux remboursements.

Disons tout d'abord que les médecins font preuve d'une mentalité étrange : ils veulent rester entièrement indépendants avec une responsabilité individuelle pour chacun d'eux. Selon eux, chaque médecin doit pouvoir juger en conscience mais, d'un autre côté, leur prétendu syndicat veut exercer une réelle dictature sur tous les médecins et les obliger à suivre les mots d'ordre dictés par les dirigeants de ce syndicat. Nous avons cru bon de mettre en relief ces conceptions contradictoires.

Ensuite, les objections des médecins étaient dirigées en ordre principal contre la gratuité des soins aux pensionnés, aux veuves et aux invalides. Ils ne voulaient pas en entendre parler ! Ils ont inventé toutes sortes de systèmes qui revenaient chaque fois à faire payer à ces catégories d'assurés sociaux une partie des soins médicaux, en particulier en ce qui concerne les visites à domicile. Ils estiment qu'ils seront submergés de demandes de visites à domicile de la part de ces catégories, d'où résulterait pour eux un surcroît de travail inutile.

Une autre controverse a porté sur le temps libre du médecin ayant conventionné. Le syndicat prétend que 60 % des médecins seraient facilement incités à conventionner moyennant certains tarifs et certains règlements. Cela revient, selon eux, à :

1° donner aux médecins le temps libre nécessaire durant lequel ils demanderaient les tarifs qu'il désirent ;

2° établir clairement quels seraient les tarifs pour les conventions.

Ils nous ont dit : « plus important sera le temps libre laissé au médecin, plus bas pourront être maintenus les tarifs pour les conventions ».

Ils ont également parlé des heures de travail et, entre autres, de la semaine de 45 heures pour les médecins. Selon eux, les médecins devaient, durant cette semaine de 45 heures, gagner un salaire normal dont ils fixeraient le montant eux-mêmes. Cela devrait signifier pour les médecins une augmentation sensible de revenus, vu qu'à présent ils gagnent vraisemblablement trop peu ! En dehors de cette semaine de 45 heures, ils devraient pouvoir travailler sans qu'aucune fixation de tarif soit en vigueur !

Au cours des discussions, on a été jusqu'à l'extrême limite des concessions envers les médecins afin d'éviter un conflit. Nous n'avons cessé de répéter aux partenaires sociaux que nous ne pouvions plus admettre aucune augmentation des cotisations après celles entrées en vigueur au 1er avril 1964 : qu'il fallait donc rester dans les limites de la cotisation actuelle, vu que le taux des honoraires pour soins médicaux a augmenté de 30 % depuis 1962.

Durant la nuit de mardi à mercredi, des propositions ont été faites en vue de donner plus de temps libre aux médecins ; on était disposé à prévoir 3 demi-jours de temps libre pour le médecin ordinaire et 4 demi-jours par semaine pour le spécialiste. Durant cette période, ils pourraient demander les tarifs qu'ils désiraient fixer eux-mêmes.

Un accord était également intervenu pour supprimer la discrimination. Cela signifie que tous les médecins percevraient les mêmes remboursements, à condition qu'il y en ait suffisamment de conventionnés pour permettre le libre choix de l'assuré. Les pensionnés, les veuves et les invalides devaient alors s'adresser aux médecins conventionnés afin d'obtenir les soins médicaux gratuits. En cela, on s'en est tenu aux honoraires de base fixés par la loi et qui représentent une amélioration notable par rapport à ceux en vigueur précédemment.

Les médecins ont alors insisté pour que, étant donné que la cotisation pour la sécurité sociale ne pouvait être augmentée, les malades interviennent pour un montant plus élevé que les 25 % prévus actuellement. Les organisations syndicales ont rejeté cette proposition avec force.

En dépit de toutes ces propositions, formulées et adoptées par les parties intéressées, et qui renfermaient de sensibles améliorations pour les médecins, ceux-ci ont refusé de poursuivre les discussions et ils ont déclenché la grève.

L'impression que nous avons eue durant les pourparlers est très claire : les dirigeants des Chambres syndicales des médecins se sont montrés tellement démagogiques au cours de meetings et d'assemblées, ils ont fait tant de promesses à leurs membres et ils ont dit si souvent que leurs revendications devaient être satisfaites à 100 % ou que les 10.000 qu'ils sont effaceraient le gouvernement et les partenaires sociaux, qu'ils n'ont plus su trouver maintenant le courage de se rallier aux propositions qui leur ont été faites par leurs interlocuteurs... C'est pourquoi les médecins ont préféré déclencher la grève, laissant en plan les malades, bien qu'ils aient toujours déclaré que leurs malades passaient avant TOUT !

La grande différence avec des conflits ouvriers est qu'il s'agit ici de malades, de vies humaines, de la santé de la population ! De plus, il ne faut pas oublier que, dans notre pays, les médecins ont le monopole des soins médicaux vu que personne d'autre ne peut faire ce travail ! Ce monopole entraîne pourtant aussi des responsabilités et ça, les médecins qui sont pourtant des intellectuels, ne semblent pas l'avoir compris !

Ils continuent à rejeter la faute sur le gouvernement et les « groupes de pression » (nous ne savons pas bien qui ils visent par là ; peut-être bien les partenaires sociaux). La vérité est pourtant qu'ils ne sont pas d'accord entre eux et qu'ils discutent constamment dans leurs propres milieux. Ils savent bien CONTRE quoi ils sont, mais pas POUR qui ils sont. Aussi le syndicat des médecins a-t-il choisi la solution la plus facile en disant à ses affiliés de se mettre en grève, au lieu de prendre ses responsabilités en tant que mouvement syndical.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Sans commentaires... ou presque

ARGENTINE. — Les principaux dirigeants syndicaux ont décidé de créer une union de travailleurs péronistes et l'ancien dictateur Péron a déclaré qu'il rentrerait en Argentine en 1964.

×

BURUNDI ET RUANDA. — Deux pays nouvellement indépendants, le Ruanda et le Burundi s'accusent réciproquement d'agression. Tandis que le gouvernement « républicain » ruandais se plaint des attaques commises sur son territoire par des terroristes venus du Burundi, le représentant à l'O.N.U. de ce dernier pays informait M. Thant que des forces ruandaises avaient pénétré à plusieurs reprises sur son territoire, où elles auraient massacré des milliers de personnes.

×

AUTRICHE. — Après les Jeux d'hiver d'Innsbruck, 28 spectateurs et une sportive des pays de l'Est ont décidé de ne pas rentrer dans leur pays.

×

BRESIL. — Avant le coup d'Etat réactionnaire dont parle autre part notre ami Louzon, ces deux faits caractéristiques valaient la peine d'être mis en évidence : Un mouvement d'occupation des terres s'est étendu vers le sud où il rencontra des milices armées par les propriétaires agricoles.

— Baisse catastrophique du cruzeiro qui s'échangea sur la base de 1.400 pour un dollar. Le salaire minimum relevé par le président Goulart de 21.000 à 42.000 cruzeiros.

×

CHYPRE. — En dépit de la présence des « casques bleus » de l'O.N.U. dans l'île, le conflit entre Grecs et Turcs ne semble guère s'orienter vers l'apaisement Et sans attendre les conclusions du diplomate suédois appelé à les départager, Mgr Makarios a décidé de dénoncer l'accord de Lausanne qui définit les droits des deux communautés ainsi que ceux des gouvernements de Londres, d'Athènes et d'Ankara.

De plus, il vient de rompre le traité d'alliance conclu en 1959 entre Chypre, la Grèce et la Turquie et menace d'expulser par la force le contingent turc qui contrôle la route Nicosie-Kerynia.

Et à Ankara, encouragé par la Grande-Bretagne qui craint de perdre ses bases navales, le gouvernement prévient que toute attaque contre son contingent dans l'île serait considérée comme une agression contre la Turquie.

×

CUBA. — La lutte entre Fidel Castro et la « vieille garde communiste » se poursuit. Un ancien étudiant, Marcos Rodriguez Alfonso, qui avait dénoncé quatre de ses camarades à la police sous le régime de Batista avait été condamné à mort une première fois le mois dernier. Mais une fraction du parti communiste, parmi les représentants de la « vieille garde » a protesté contre cette condamnation en affirmant que des dépositions avaient été laissées dans l'ombre afin d'épargner des dirigeants figurant dans l'actuel gouvernement.

Un second procès vient d'avoir lieu sur l'ordre de Fidel Castro et celui-ci a fait devant la Cour suprême de La Havane une déposition de quatre heures et demie, au cours de laquelle il a mis en accusation plusieurs communistes de la « vieille garde » qui, comme l'inculpé, ont servi le régime de Batista tant qu'il était au pouvoir...

Et la Cour suprême a confirmé la condamnation à mort d'Alfonso.

×

EGYPTE. — Pour la première fois depuis la révolution de 1952, l'Egypte a un Parlement élu au suffrage universel. Ce qui ne veut pas dire que les élections furent libres. Seuls pouvaient être candidats ceux qui avaient l'investiture du parti unique. Mais, innovation en ce domaine, un millier de candidatures ont été enregistrées pour 350 sièges à pourvoir, ce qui permettait tout de même un choix relatif aux électeurs. La nouvelle Assemblée comprend 114 paysans, 74 ouvriers et 162 représentants d'autres catégories sociales.

Les prérogatives du nouveau Parlement sont plus étendues. Il peut contrôler l'action du gouvernement et même le renverser s'il réunit pour cela une majorité des deux tiers. Par contre le président de la République a la possibilité, à tout moment, de dissoudre le Parlement.

La loi martiale et l'état de siège sont supprimés ; environ quatre cent cinquante détenus politiques sont en voie de libération et l'on pense que les camps de concentration seront liquidés sous peu et que l'on ne pratiquera plus d'internements administratifs.

×

ESPAGNE. — Le gouvernement reçoit un crédit de 150 millions de dollars de la France.

— Une station de radio de 400 mètres de haut est installée par la marine américaine sur la Costa Blanca.

×

ETATS-UNIS. — Treize compagnies de chemin de fer sont autorisées à licencier 48.000 cheminots dont l'emploi est devenu superflu grâce aux progrès techniques.

×

GHANA. — A la suite de nouvelles manifestations antiaméricaines qui se sont déroulées à Accra, et apparemment encouragées par le gouvernement, l'ambassadeur des U.S.A. a été rappelé à Washington, sans pourtant que les relations diplomatiques aient été rompues entre les deux pays.

×

GRANDE-BRETAGNE. — Le nombre de chômeurs, qui était de 878.000 en février 1963, est descendu à 464.000 en février 1964.

×

GRECE. — Aux dernières élections, les conservateurs, qui exerçaient le pouvoir depuis plus de trente ans, ont été battus par les libéraux, qui obtiennent 52,7 % des suffrages et 174 sièges contre 138 sur 300. Leurs adversaires, avec 104 élus, perdent 28 sièges, et l'extrême gauche en obtient 22 au lieu de 28.

×

HONGRIE. — L'écrivain Sandor Nagy, ancien prix Staline, est arrêté pour « activités contre la sûreté de l'Etat ».

×

JAPON. — MM. Pompidou et Couve de Murville viennent de se rendre à Tokyo. Si l'on écoute la radio française, ce voyage constitue un important événement dans les rapports franco-japonais. Mais à lire le reportage de l'envoyé spécial du « Monde », André Passeron, la visite de nos dirigeants n'intéresse guère les Japonais. Voici d'ailleurs le début de ce reportage assez sceptique de l'envoyé du « Monde ».

« Le jour de l'arrivée de M. Pompidou à Tokyo, les journaux japonais n'étaient remplis que d'articles consacrés à la mort du général MacArthur, le le quotidien le plus puissant du monde, l'« Asahi », qui tire à plus de sept millions d'exemplaires, ne mentionnait même pas la visite du premier ministre français, réservant cependant trois de ses colonnes à la description des charmes de la Vénus de Milo, qu'il a fait, à grands frais, venir du Louvre. De plus, le programme du voyage de M. Pompidou, édité par le gouvernement japonais, était entièrement et uniquement rédigé en langue anglaise. Ces deux faits sont pour le visiteur qui arrive d'Europe un rappel utile : ils sont une indication de l'attachement solide, intéressé, mais presque exclusif que l'on apporte ici à l'amitié américaine et surtout à sa protection militaire et à son soutien économique ».

×

MAROC. — Deux décisions viennent d'être prises par l'office chérifien des changes : la première restreint notablement les allocations en devises accordées aux résidents à l'occasion de leurs voyages hors du Maroc ; la seconde limite aux seuls mois de janvier et de juillet le droit accordé aux agents de la coopération d'exporter une partie de leur salaire.

Les magistrats « étrangers » ont adressé un message de protestation à M. Bahnini, chef du gouvernement, et la fédération des enseignants français qui sont 6.000 dans les établissements marocains de

l'éducation nationale, ont décidé du principe d'une grève de 24 heures si les entretiens de M. de Leusse, ambassadeur de France, avec les responsables marocains, n'apportent pas une modification à ces décisions.

×

PAKISTAN. — Soixante mille Pakistanais non musulmans, dépouillés de tous leurs biens, se sont réfugiés dans l'Etat indien de l'Assam.

×

SENEGAL. — Le président Senghor a décidé que tous les élus qui ont été impliqués dans les affaires de détournements ne pourraient se présenter aux élections municipales.

×

SOUDAN. — Le ministre de l'intérieur a annoncé l'expulsion de tous les religieux étrangers établis dans le sud du Soudan, c'est-à-dire 272 prêtres catholiques et 28 pasteurs protestants.

×

TCHECOSLOVAQUIE. — L'ancien ministre des affaires étrangères Clementis, fusillé en 1952, est réhabilité, ainsi que les anciens commissaires du peuple Novomesky et Husak, emprisonnés en 1951 et libérés en décembre dernier.

×

TANGANYIKA. — A la suite d'un soulèvement militaire contre les autorités du pays, plus de 200 syndicalistes ont été arrêtés et maintenus en prison sans aucun procès. Dans un télégramme adressé au président Julius Nyerere, le secrétaire général de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, Omer Becu, a exprimé « le profond bouleversement ressenti par la C.I.S.L. à l'annonce de cette répression et demandé personnellement au président Nyerere d'intervenir pour la libération des syndicalistes incarcérés ».

Le président de la Fédération syndicale de l'Ouganda, Humphrey Mande, est intervenu dans le même sens auprès du président du Tanganyika.

×

TUNISIE. — Alors que le voyage de M. Sékou Touré en Tunisie se déroulait, dit-on, de façon harmonieuse avec les dirigeants politiques locaux, on apprend qu'une controverse assez vive a opposé le chef d'Etat guinéen aux syndicalistes tunisiens. Ceux-ci refusant d'abandonner la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) pour adhérer à l'Union syndicale africaine, animée par les pays dits du « groupe de Casablanca ».

— Réunis en séminaire à Tunis, le syndicat de l'enseignement secondaire réclame l'arabisation systématique et accélérée de l'enseignement.

×

VENEZUELA. — Renchérissant sur la politique des Etats-Unis, le président Bétancourt a prévenu les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, du Maroc et de la Yougoslavie que son pays boycotterait leurs produits s'ils continuaient à commercer avec Cuba.

×

L'EXISTENCE DE L'O.N.U. MENACEE. — L'U.R.S.S. ne paie pas ses cotisations à l'O.N.U. Ses satellites non plus. A elle seule l'Union soviétique a une dette de plus de 54 millions de dollars. Or, la Charte de l'Organisation internationale prévoit que tout Etat dont les arriérés dépassent le montant de deux années de cotisations perdent leur droit de vote à l'Assemblée générale. Pour ne pas tomber sous le coup de cette sanction, l'U.R.S.S. devrait avoir payé au moins 7.900.000 dollars avant la tenue de la prochaine assemblée.

C'est ce que viennent de lui rappeler M. Stevenson au nom des U.S.A. et M. Pearson, premier ministre canadien. Mais l'U.R.S.S. ne veut rien savoir et elle menace de quitter l'O.N.U. si on lui retire le droit de vote. Elle refuse de payer parce qu'elle considère comme « illégale » l'action des « casques bleus » à Gaza, au Congo et à Chypre. Et les Américains, de leur côté, sont las de payer pour les autres et de combler les déficits d'une organisation dont ils ont de moins en moins le contrôle.

F. CHARBIT.

Parmi nos LETTRES

Sur le titre de notre revue

De Pierre ALESSANDRI (de Corse):

La R.P. a un titre qui sonne mal aujourd'hui, après l'expérience de la révolution dite prolétarienne en Russie, dans les pays satellites, en Chine, etc. Et son dessein, résumé par son titre même, est tristement éclairé par de tels exemples. Ceux-ci donnent à penser que les prolétariats des démocraties occidentales, qui ont pris cependant l'habitude de la liberté, feraient aussi mal que les prolétariats des pays dits socialistes, en laissant s'instaurer une bureaucratie de parti, qui gouvernerait avec le même absolutisme que la bureaucratie soviétique appuyé sur la terreur policière.

Cette pensée est confirmée par le fait que les divers prolétariats n'ont pas opposé de résistance à leurs tyrans — quoique je n'oublie pas les sursauts héroïques de Budapest et de Berlin-Est — et que seule, la paysannerie tient partout en échec la volonté du parti communiste.

Ainsi le prolétariat s'est révélé un instrument entre les mains d'une infime minorité d'intellectuels, de demi-intellectuels et d'ouvriers trop heureux de quitter l'usine pour les bureaux. Nulle part, il n'a dirigé ; partout, il a été dirigé, et l'on sait de quelle façon. Croire à son rôle décisif et parler d'une révolution prolétarienne, c'est, pour des gens honnêtes comme nous, se faire illusion, c'est, pour les fanatiques et les aventuriers de parti, tromper les autres.

Après les tragiques événements des dernières décades, tout homme ami vrai de l'homme repousse toute révolution qu'elle soit prolétarienne, fasciste ou national-socialiste. La révolution est un mal, source de maux infinis par le déchaînement d'une violence qui écrase non seulement les corps, mais les âmes, non seulement une minorité d'opposants, mais la collectivité.

Seule l'évolution doit corriger ce qu'il y a encore d'injuste dans les pays les plus civilisés, et dans l'action qui conduira à la constitution d'une société fondée sur la justice, le prolétariat devra jouer son rôle, mais ni plus ni moins que la classe moyenne et la paysannerie, organisées comme lui dans les syndicats, et conscientes comme lui de leur importance sociale et politique.

La lettre de notre camarade Pierre Alessandri choquera peut-être nos lecteurs. Elle n'étonnera pas ceux qui suivent la R.P. depuis sa réapparition. Nous avons même ouvert une sorte d'enquête sur la question : Notre but est-il absurde ? D'aucuns répondent que la R.P. n'était plus révolutionnaire, ni prolétarienne. Ce n'est pas seulement par souci de maintenir notre raison sociale que nous avons refusé de changer notre titre. C'est aussi parce que nous estimons demeurer fidèles à l'idée-force qui nous a opposés au stalinisme depuis quarante ans. La révolution que nous voulons sera voulue par le prolétariat, menée par le prolétariat et n'aura pas d'autre but que de détruire « la condition prolétarienne », de supprimer l'exploitation du prolétariat.

Depuis seize ans, nous assistons à la décolonisation de peuples réduits à la condition la plus strictement prolétarienne. Cette émancipation politique aboutit à des Etats qui ne nous plaisent guère. Mais il s'agit là d'une évolution fatale. Et nul ne peut envisager de revenir en arrière.

L'action prolétarienne doit s'exercer aussi vigoureusement contre les bureaucraties du capitalisme d'Etat que contre les magnats du capitalisme privé. Elle exige aussi la solidarité des classes ouvrières les plus évoluées et des prolétariats encore misérables. Elle exige enfin que le prolétariat soit capable de mener cette action et digne d'en profiter.

C'est là sans doute que résident nos doutes et nos inquiétudes. C'est justement la tâche de la R.P. de les préciser nettement et brutalement. - *R.H*

Pas de traitement binôme

De J. FONTAINE (du Rhône) :

Sur l'article de Guilloré : pauvreté et inégalité des salaires ; si j'avais soixante ans de moins, je tenterai de créer, — pas un syndicat, car ce mot, comme le mot socialiste, n'a plus guère de sens — mais un groupe de défense des petits et moyens salariés, *dont le but serait de dénoncer les nouveaux profiteurs bourgeois parvenus qui s'intitulent* salariés *pour mieux tromper l'opinion publique. Je suis contre le* traitement binôme, *comme je suis contre le smig, qui tentent de légaliser les inégalités créées par le privilège. Ce qui devrait être fait en attendant : c'est l'application du principe de l'augmentation* égale *pour tous et l'abandon de l'augmentation au* pourcentage.

***

Sur un autre sujet j'ai la certitude que Pierre Monatte aurait été contre l'insertion de l'article de Jules Vitry. Il y a des « mondes » si différents et si loin du nôtre qu'il est impossible de recevoir chez nous, ou tout au moins de causer avec eux chez nous, en famille pourrait-on dire. La « Vie ouvrière » est morte d'avoir commis de pareilles imprudences.

« Force des choses » et... saloperie

D'un vieux syndicaliste de la Seine :

La N.D.L.R. qui suit l'article de Jean Vitry, dans la R.P. de mars 1964, est vraiment indulgente... La Simone aurait pourtant mérité de se faire un peu mieux... « malvoir ».

Ce bas bleu... rouge, en orthographiant le nom de Germaine Tillion comme s'il s'agissait de la sœur de Charles Tillon, traite de « saloperie » un article paru dans l'Express *du 28-8-1958... sans indiquer aucune référence ; certaine qu'elle ne sera pas obligée de tenir compte des protestations et rectifications... car la réponse de Germaine Tillion restera inconnue de beaucoup de lecteurs du roman.*

Même si l'article était condamnable... les procédés « belvoyants » sont dignes d'un de ces organes de chantage où l'on utilise d'abord l'allusion assez vague, afin d'avertir la victime, sans tomber sous le coup de la loi.

Mais il s'agit en réalité d'un témoignege écrit de Germaine Tillion en faveur de Saadi Yacef et de ses amis arrêtés en septembre 1957. Cette noble et courageuse femme avait obtenu du chef du F.L.N. qu'il épargnât la population civile d'Alger. Elle intervint auprès des autorités politiques et judiciaires pour que, malgré la pression violente des Français d'Algérie, ces « rebelles » ne soient pas exécutés. Double succès, rare comme l'héroïsme... Tout cela est raconté dans la lettre publiée dans Le Monde *du 11-3-1964... et avec la simplicité, la modestie, la sérénité qui caractérisent une grande âme. Cela vaudrait la publication intégrale dans la* R.P. *— Ne serait-ce que pour compenser la publicité accordée à la Grande Sartreuse...*

Pour moi, je donnerai toutes les œuvres littéraires de Madame De Beauvoir, pour cette simple formule de Germaine Tillion : « Je n'ai ni rompu avec la Justice pour l'amour de la France, ni rompu avec la France pour l'amour de la Justice. » *Du patriotisme... si l'on veut. Du patriotisme digne du Lamartine de la* Marseillaise de la Paix... *où après avoir dit :* Patrie autre mot pour dire barbarie !... *il ajoute :* « Ma patrie est partout où rayonne la France !... »

Je ne connais pas Madame Germaine Tillion. Je ne sais quelle est sa tendance politique. Il est fort possible qu'elle soit par ses idées et ses sentiments fort éloignée de nous. Mais je voudrais avoir participé à son action et à ce « quelque chose d'humain » qu'un vrai militant porte en lui, se retrouve en SA France et en SA justice... Tandis que tout n'est étranger en l'œuvre de la personne de Madame la Simone... et que je ne suis pas plus sensible à ses séductions... littéraires... que troublé par ses saloperies...

Paupérisation absolue ou... relative !

Du même :

Il faut décidément bénir... Christophe Colomb. Car l'Amérique (du Nord, bien entendu) demeure la cible offerte aux feux convergents. L'atmosphère... carolingienne favorise l'anti-américanisme. Et entre partisans et adversaires de Charlemagne, c'est souvent une véritable compétition pour savoir qui frappera le plus souvent et le plus sûrement.

Les plus clairvoyants — ceux qui n'ont pas besoin d'alibi — sont heureux de prouver qu'il ne sont pas plus... « dupes » que les autres. Et lorsqu'aux Etats-Unis, on dénonce — sans discrétion — les tares du régime, c'est avec une véritable volupté que l'on utilise ici les aveux sincères publiés là-bas.

C'est ainsi que l'on vient de découvrir la misère, persistant et même s'aggravant aux Etats-Unis. Et d'aucuns de triompher...

Seulement, il faut se garder de conclusions hâtives. « Le Monde » du 14-3-64 nous apprend que sur 47 *millions de familles en* 1962, 9,3 *millions avaient un revenu annuel inférieur à* 3.000 *dollars et pouvaient être considérées comme déshéritées. Or,* 3.000 dollars, *au cours actuel, c'est exactement* 14.700 *francs, soit 1 million* 470.000 *anciens francs — soit, par mois,* 1.225 *francs ou* 122.500 *anciens francs... Certes, il faudrait tenir compte du salaire réel. Il est possible que* 1.225 *francs français correspondent à un pouvoir d'achat supérieur à* 250 *dollars. La différence est-elle aussi importante qu'on le croit ? Ce que l'on sait, c'est que les prix de gros de* 1958 *à* 1963 *ont augmenté de* 28 % *en France et de* 8 % *aux Etats-Unis.*

Certes, il y a, aux Etats-Unis, des anomalies, des déséquilibres, des inégalités, de grandes misères. Il n'y reste pas moins qu'à revenu égal, ce qui est pauvreté aux Etats-Unis serait confortable aisance en France !

Contre le chômage organisé

De J. CAVIGNAC (Paris) :

Le camarade F. Bide a raison de formuler des doutes sur la sincérité de la « débauche d'union sacrée » , à laquelle il oppose en un tableau lyrique la solidarité ouvrière. Là où il me semble avoir tort, c'est quand il semble croire que la solidarité de la classe ouvrière est l'arme unique qui doit pallier au défaut de prévoyance de ceux qui ont du temps devant eux. Je veux dire que c'est aux représentants de la classe ouvrière de faire de la prévoyance économique. Il n'est pas besoin d'être pour cela docteur en sciences économiques ! Pour prendre l'exemple de la Loire-Atlantique, voici ce qu'on peut lire dans un article d'Emile Roche du 17 février (Combat) *: « Il y a un an, la Société pour le développement industriel et la conversion (S.O.D.I.C.), procédait à une étude sur la situation de l'emploi en ce département ; l'enquête indiquait clairement qu'étant donné l'état des carnets de commandes dans les chantiers navals, des licenciements allaient inévitablement intervenir. Avec une précision facilement prophétique, les auteurs fixaient même à février 1964 la date à laquelle ces licenciements, au nombre de plusieurs centaines, auraient lieu. »*

Il me semble que les journaux prolétariens auraient pu parler de cette enquête. Pourquoi attendre qu'une « négligence continue » comme dit E. Roche, dégénère en crise déclarée pour voir le scandale : on réagit alors par la violence ou l'aveu d'impuissance : que le camarade Bide laisse là Spartacus et ses rêves, et nous donne des informations sur la S.O.D.I.C.

De notre temps, la fraternité ne suffit pas à construire la solidarité ouvrière : les chefs muselés ou les tribuns au grand cœur doivent avoir derrière eux des militants informés de l'an prochain. Ne laissons pas la prospective aux technocrates !

« L'histoire de la Commune a été escamotée »

(Fin)

Sous Napoléon III, évidemment, la Garde nationale fut réduite à l'ombre d'elle-même : quelques bataillons seulement, constitués dans les quartiers bourgeois. Mais l'Institution ne fut pas supprimée. Ce qui fait qu'à la chute de l'Empire, elle put prendre une extension considérable et gagner tous les quartiers de Paris.

On eut donc, après la chute de l'Empire, une Garde nationale parisienne considérable, fournie aussi bien par les quartiers ouvriers que par les autres. On eut le peuple en armes.

Le pouvoir politique qui sortira de ce peuple parisien en armes sera la « Commune de Paris ».

Le peuple, dans une ville comme Paris, est composé d'une majorité de prolétaires. C'est en ce sens large que le pouvoir issu du peuple en armes a pu être appelé « gouvernement ouvrier ». C'est en ce sens, qui ne serra pas la réalité de près, qu'Engels a pu dire : « La Commune de Paris c'est la dictature du prolétariat ».

La guerre civile parisienne de 71 est ainsi assez semblable à ce qu'a été la guerre civile espagnole d'il y a dix ans. L'élément essentiel des événements qu'on désigne sous le nom de Révolution espagnole est le fait que le peuple se trouve armé dans les journées de juillet, à la suite de l'échec du pronunciamiento militaire.

De même, à partir de septembre 1870, le peuple parisien se trouve armé. Il résulte de ce fait une série de problèmes qui ne trouveront leur solution, si l'on peut dire, qu'en mai 71, dans la Semaine Sanglante.

Quels sont ces problèmes ?

Il y a d'abord cette règle que, dans une société, tout élément qui a la puissance tend à avoir la direction. Quiconque a le glaive veut avoir le sceptre.

Dans la société française de 1871, après la défaite militaire, après la capitulation, c'est la Garde nationale qui a les dernières armes. C'est elle qui a le glaive. Elle voudra avoir le sceptre.

Pour user d'une autre image, quiconque a les armes veut avoir, sinon la toge, du moins avoir des gens en toges qui dépendent de lui. « *Cedant arma togae* », les rapports difficiles de la puissance militaire et de l'administration civique, on en revient toujours là !

C'est pourquoi, dès que, par le départ du gouvernement, la Garde nationale se trouve seule à Paris, son premier souci est de chercher un organe politique qui lui soit soumis.

Et le Comité central de la Garde nationale suscite, aussitôt que possible, des élections qui donnent naissance à une assemblée communale, à la Commune de Paris.

Mais jamais le Comité central ne voudra s'effacer devant l'Assemblée qu'il a suscitée lui-même. *Cedant arma togae*, cela est plus facile à formuler qu'à réaliser ! D'où le conflit permanent entre l'Assemblée communale et le Comité central de la Garde nationale, conflit qui est l'un des traits principaux de l'histoire de cette période. La Commune (toga), fille du Comité central (arma) ne sera jamais considérée comme une fille majeure. « L'Assemblée est notre fille, dira le Comité central, nous devons l'empêcher de mal tourner. » Ainsi s'explique que la Commune ait commencé après le Comité central et ait disparu avant lui.

Le schéma des armes et de la toge va nous aider à comprendre un autre trait.

Quand le Comité central découvre sa puissance, le 18 mars, il y a déjà une autre toge en fonction : ce sont les élus de Paris, les maires, les adjoints, les députés, tous gens élus, tout récemment par le peuple parisien. Ceux-ci se considèrent comme très légitimes — ils le sont en effet — et ils ne trouvent pas bon qu'on veuille les faire capituler devant un pouvoir nouveau, un pouvoir armé. « La toge ne cèdera pas aux armes ! » D'où le conflit entre les élus de Paris et le Comité central, conflit qui a pour corollaire la haine qui éclate entre l'Assemblée communale, fille du Comité, et les mêmes élus de Paris.

La Garde nationale était formée de bataillons, lesquels élisaient leurs officiers. Mais elle était sous le commandement général d'un officier supérieur nommé par le pouvoir central.

Si la subordination de la Garde nationale à l'Etat était donc lâche, elle n'était cependant pas inexistante. Et cela ne pouvait pas ne pas entraîner de difficultés. « Il faut que nous soyons *nous-mêmes* notre police et notre armée », avait dit une motion présentée par les ouvriers parisiens au congrès de l'Internationale en 1866. Et il semble qu'en 1871 tout le Paris prolétarien en armes, ait adopté la formule.

La révolution communaliste consistera précisément à couper le lien qui unit la Garde à l'Etat.

Le premier acte consiste dans la fédération des bataillons de la Garde nationale. C'est pourquoi les combattants de la Commune seront appelés des « fédérés ».

Fin janvier et commencement de février, les bataillons envoient des délégués à la salle du Vaux-Hall. Et, de cette série de meetings, sort l'élection d'un sorte de Commission Exécutive, ou d'organe directeur, qui s'appellera le « Comité central de la Garde nationale ».

Apprenant l'élection de ce Comité central, le général de la Garde alors en fonction trouve cela mauvais, terriblement mauvais, scrognieunieu ! et il donne sa démission. C'est le général Clément Thomas, celui même qui sera fusillé le 18 mars en même temps que le général Lecomte, à la rue des Rosiers, lors de la tentative d'enlèvement des canons.

Ainsi, les deux premières exécutions de la révolution communaliste apparaissent tout à fait symboliques. C'est d'une part, celle d'un général commandant des troupes de l'armée régulière, le général Lecomte ; c'est, d'autre part, celle du général qui s'est opposé à l'autonomie de la Garde nationale, le général Clément Thomas.

A partir de ce moment le général qui est alors en fonction, d'Aurelles de Paladine, n'a plus qu'une chose à faire, c'est de s'en aller sur les talons de Thiers.

A partir de ce moment, les liens sont rompus. Le Comité central ne relève plus que de lui-même et de la Garde parisienne, à la lutte du pouvoir central et du pouvoir local de commencer !

Comment s'annonce-t-elle cette guerre ?

Si l'on s'en tient aux statistiques, aux effectifs portés sur le papier, la carte que joue Paris paraît très bonne. Versailles n'a pas encore d'armée (l'armée de la Loire est loin et l'ancienne armée est prisonnière en Allemagne). Paris a 200.000 hommes en armes : partagés entre gardes nationaux de première ligne et « sédentaires ».

« La Commune de 71 — écrit Lissagaray — bien autrement armée que celle de 1793, possède plus de 60.000 aguerris, des centaines de mille de fusils, douze cents canons, cinq forts, une enceinte couverte par Montmartre, Belleville, le Panthéon, des munitions pour des années des milliards si elle veut. »

Il y a un autre atout dans le jeu parisien. Paris a capitulé il y a deux mois après un long siège prussien. Il a capitulé, non pas à la suite d'opérations militaires, mais à cause du blocus, à cause de la famine.

Or ,cette fois, s'il arrivait que Thiers réduise Paris à la défensive, il n'y a plus de blocus possible Thiers ne peut entourer Paris puisque toute la ceinture Nord lui est interdite. Les Prussiens tiennent la ligne de Vincennes à Saint-Ouen et le « ravitaillement », comme nous disons aujourd'hui, pourra toujours passer par là. Par exemple, Rossel, le troisième général en chef de la Commune, ayant besoin de mille chevaux, les achètera aux Prussiens.

D'ailleurs, au moins jusqu'à la fin d'avril, les trains entreront librement dans toutes les gares de

Paris. Il semble même que le Paris-Versailles ait fonctionné tout le temps !

Cela nous paraît très étonnant. Mais ce n'est pas la seule chose étonnante en ce temps, en même temps si proche et si lointain.

Il y a, par exemple, l'activité de la Banque de France. L'activité de cette entreprise privée n'est pas interrompue par la guerre politique. La Banque accepte quelque deux cent cinquante millions de traites versaillaises, en même temps qu'elle fournit à Paris l'argent dont il a besoin : une trentaine de millions.

A cette époque, la guerre politique, la guerre civile, est cruelle — Thiers l'a terriblement démontré — mais elle n'est pas, ce qui nous paraîtrait tout naturel, totalitaire. La raison en est que l'Etat n'a alors nulle part conquis la place immense qu'il occupe dans la société de nos jours.

Je parlais tout à l'heure de Rossel, un des généralissimes de la Commune (il n'occupa d'ailleurs cette fonction que durant un peu plus d'une semaine). Rossel est un homme de formation militaire. Il est passé par les Ecoles. C'est un officier de l'armée.

Comment se fait-il qu'il soit à peu près le seul officier de carrière à s'être mis au service de la Commune ?

Il ne suffit pas de dire : c'est parce que l'armée est anti-républicaine. L'armée impériale était bonapartiste, bien sûr, mais avec une bonne minorité républicaine. Le plébiscite de 1869 avait donné dans l'armée 50.000 votes négatifs. Ces 50.000 républicains auraient dû, semble-t-il, mettre au service de la Commune républicaine plus d'une demi-douzaine d'officiers. Comment expliquer leur abstention ?

Ici, il faut faire intervenir un sentiment très développé chez les militaires : l'esprit de corps.

Vous savez que dans l'armée, l'artillerie méprise l'infanterie, on se cogne volontiers entre cavaliers et gens à pied, le légionnaire se croit supérieur à tout le monde, etc.

Mais il y a pire : c'est le mépris du militaire pour le civil. Tant que le civil s'occupe de ses petites affaires, le mépris reste mépris. Mais si le civil se met à s'occuper de questions militaires, tout est fini ! Le mépris devient hostilité !

Or, qu'est-ce que la Garde nationale aux yeux des militaires ? Ce sont précisément des civils, des civils qui vivent chez eux, qui couchent chez eux, qui touchent une solde pour parader avec des chassepots derrière des tambours et... qui crient partout que la guerre a été perdue par les militaires !

Voulez-vous savoir comment sont recrutés les officiers de la Garde nationale ?

Julles Vallès nous le raconte tout innocemment dans son bouquin *l'Insurgé :*

« J'ai cru qu'être chef de bataillon, cela doublerait ma force de tribun, qu'il serait bon qu'on vît à la fin de mes phrases le point d'exclamation des baïonnettes.

» Et j'ai posé ma candidature guerrière, moi qui n'ai jamais été soldat, que les galons font rire et qui m'empêtrerai à chaque pas — j'en ai une peur atroce — dans le fourreau de mon sabre.

» Il y a eu une entrevue avec quelques gros bonnets du quartier, chez le fabricant Malzezzard qui me croyait une mine de bandit et qui a trouvé que j'avais l'air bon enfant... ce qui a fait grincer des dents un maratiste dont le désir serait que tous ceux qui auront à couper des têtes en eussent une qui fît peur, mais ce qui a rassuré les notables et m'a fait élire à la presque unanimité !

» C'est cher les honneurs ! Il m'a fallu un képi avec quatre filets d'argent : huit francs, pas un sou de moins, et encore pris chez Brunereau, l'ami de Pyat, qui me l'a laissé au prix coûtant. »

Aussi, dès avant la fin de la guerre, l'hostilité des militaires est manifeste. Les mobiles eux-mêmes appellent les gardes nationaux « les 30 sous », à cause de leur solde journalier de 1 fr. 50, qui correspond à un salaire de manœuvre, ou bien les « à outrance », car ces civils sont jusqu'auboutistes, et ils ne veulent pas admettre que dans toute guerre il y a un autre bout que le bout victorieux.

C'est à cause de ce terrible mépris du militaire pour le civil qu'une fois la guerre allumée entre Paris et Versailles, même les officiers républicains estimeront devoir laisser les civils se débrouiller tout seuls.

Cet orgueil de corps est un sentiment stupide, mais c'est un sentiment fort (la stupidité est forte, en général). Aussi, il faut voir comme Thiers entreprend d'en jouer ! Les divisions qui lui arrivent à Versailles, il les chambre, il les flatte. Il les flatte sans arrêt, surtout celles qui arrivent d'Allemagne, car il faut remonter l'orgueil de ces officiers qui ont capitulé à Sedan et à Metz !

« C'est une des plus belles armées que la France ait jamais eues ! » déclare-t-il à la Chambre. Après l'entrée des premières troupes dans Paris, le 21 mai, il proclame, toujours devant l'Assemblée : « En vérité, les hommes qui ont conduit l'entrée dans Paris sont de grands hommes de guerre ! »

Pensez si cela allait à des généraux qui gardaient la honte de la capitulation !

Eh bien ! savez-vous comment elle s'était faite, l'entrée dans Paris des grands hommes de guerre ?

C'est un témoin qui va vous le dire, un combattant de la Commune, c'est Lissagaray.

Rappelez-vous que nous sommes au 21 mai. On est en guerre depuis deux mois. Pendant deux mois la désagrégation de la Garde a marché et si on a continué à trouver des hommes pour défiler en ville derrière des trombones et des drapeaux, on en a vu de moins en moins sur les remparts, lesquels sont d'ailleurs terriblement bombardés. (Et ici, je pense qu'est intervenu un sentiment semblable à celui que la France a nourri pour la ligne Maginot. Les fédérés ont eu confiance dans les remparts. Du moment qu'ils étaient solides, ce n'était pas la peine d'aller y perdre son temps et sa vie...)

Donc, nous sommes le dimanche 21 mai 1871, à trois heures de l'après-midi à la porte de Saint-Cloud :

Un monsieur Ducatel « traversait ces quartiers quand il vit tout désert, les portes et les remparts. Il grimpa sur le bastion 64 et, agitant un mouchoir blanc, cria aux soldats des tranchées : « Entrez, il n'y a personne ! » Un officier de marine se montra, interrogea Ducatel, franchit le pont-levis, et put s'assurer par lui-même que les bastions et les maisons voisines étaient entièrement abandonnées. Revenant aussitôt dans la tranchée, l'officier télégraphia la nouvelle aux généraux les plus proches. Les batteries de brèche cessèrent leur feu. Les soldats des tranchées voisines pénétrèrent par petits pelotons dans l'enceinte. M. Thiers, Mac-Mahon et l'amiral Pothuau qui se trouvaient en ce moment au Mont-Valérien, télégraphièrent à Versailles pour mettre en branle toutes les divisions. »

Ceci fait un contraste saisissant, un élément véritablement tragique avec ce qui se passait à la même heure, tout près de là à deux portées de fusil.

Je cite encore :

« A deux heures et demie, sous les ombrages des Tuileries, il y avait un concert monstre au bénéfice des veuves et des orphelins de la Commune. Des milliers de personnes étaient venues. Les femmes en toilette diapraient les allées vertes...

» A la fin du concert, un officier d'état-major monta sur l'estrade du chef d'orchestre : « Citoyens, dit-il, M. Thiers avait promis d'entrer hier dans Paris ; M. Thiers n'est pas entré ; il n'entrera pas. Je vous convie pour dimanche prochain, ici, à la même place, à notre second concert au profit des veuves et des orphelins. »

L'officier d'état-major prévoyait donc un concert pour les veuves, le 28 mai après-midi ; le 28 mai après-midi il y avait bien 20.000 veuves de plus, les veuves des 20.000 fusillés. Mais il n'y avait plus de Commune de Paris !

Ce que je viens de vous lire ne vous donne pas une haute idée de la valeur militaire de la Garde nationale.

En effet, si l'on s'en tient aux apparences, le mépris de l'armée pour les civils apparaît légitime.

Je dis : si l'on s'en tient aux apparences — et c'est une restriction importante, sur laquelle je reviendrai.

Si je voulais raconter l'histoire militaire de la

Commune, je devrais répéter à tout bout de champ les mots pagaye, désagrégation, abandon...

Avec ses centaines de canons, ses munitions, inépuisables, savez-vous combien Paris a tué de monde à l'armée assaillante ? Il lui a tué pendant toutes les hostilités, du 3 avril au 28 mai, 877 hommes. Ça fait cher le Versaillais !

Il y a 200.000 hommes à la Garde nationale. Mais, en fait, il n'y en a jamais, au mieux, qu'une quinzaine de mille en ligne et, chose terrible, ce sont toujours les mêmes. Pas de relève. Plus que dans toute autre guerre, il est vrai de dire que ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

Il y en a qui font des prodiges de vaillance, mais il sont peu nombreux. Même derrière les barricades, il y aura très peu de monde. Jusqu'au dernier jour les appels du Comité central comportent le cri « Aux armes ! » « Aux armes donc ! » Si on appelle tellement aux armes, c'est que les gens préfèrent rester chez eux ! En fait, répond à l'appel exclusivement qui veut.

Rossel dit un jour aux gens du Comité central :

— Je vois bien que je n'ai pas le pouvoir sur la Garde nationale. Mais vous, vous ne l'avez pas non plus.

— Ah, par exemple ! répondent les gens du Comité et les chefs de légions.

— Eh bien, si c'est ainsi, prouvez-le moi. Rassemblez-moi demain à midi 12.000 hommes place de la Concorde.

Les chefs de légion courent toute la nuit dans leurs arrondissements, font sonner l'appel, etc. Mais au rendez-vous, à l'heure dite, le compte n'y est pas.

Comment expliquer cette carence ?

Est-ce parce que la Garde n'était pas militarisée ?

C'est ce qu'a pensé Rossel. Et il était naturel qu'un officier de profession pense ainsi.

Aussi, pendant un temps, il a tenté de faire de ces civils une armée. Il a essayé de les faire coucher dans des casernes, etc. Inutile de dire qu'il n'y a pas réussi.

Pour mon compte, je ne crois pas que Rossel ait mis le doigt sur la raison véritable du mal.

Le prolétaire parisien n'est pas lâche. Seulement il n'aime pas se faire tuer pour rien. S'il estime qu'une partie est mal engagée, il n'ira pas la jouer.

Or, dès le début du mouvement, il y a eu, dans les hautes sphères de la Commune, un extraordinaire sentiment de défaitisme.

Jules Vallès est élu membre de la Commune le 26 mars. Il rencontre un de ses copains élu comme lui.

— Félicitations !

— Félicitations !

— Oui, mais, dit Vallès, cette distinction là, c'est une condamnation à mort !

Et Vallès dit cela le 26 mars ! Alors que Paris est triomphant, alors que Versailles n'a fait encore aucune hostilité !

On me dira que Vallès a peut-être imaginé cela après, dans l'exil, quand il a écrit son livre. Mais alors, ouvrez le journal quotidien dont il est le directeur, le **Cri du Peuple**, qui tire à 200.000 exemplaires. Le 26 mars, il y a un article dithyrambique pour célébrer les élections communales qui se déroulent ce jour-là. Mais, parmi les dithyrambes, il y a une incidente : « Quoi qu'il arrive, dussions-nous être vaincus et mourir demain... »

Eh bien, ce n'est pas là le langage de gens qui croient à la victoire !

Or, Vallès est certainement parmi les plus enthousiastes !

Le manque de confiance, le pessimisme profond que nourrissaient les hautes sphères du nouveau régime ne pouvaient pas ne pas se répercuter à la base. Et le prolo a marché de moins en moins. Le complexe d'infériorité des dirigeants est certainement dû à la conscience que l'épisode est la conséquence d'un piège, du traquenard tendu par Thiers.

LE DECALAGE PARIS-PROVINCE

Mais qu'est-ce qui fait que la situation était bonne pour Thiers et mauvaise pour Paris ?

C'est évidemment le fait que Paris était seul, que la province ne suivait pas.

Le nœud du drame est dans le décalage politique de Paris et du reste de la France.

De quelle nature est ce décalage ?

Il y a évidemment le fait que Paris est plus « avancé » que la province.

Nous avons du mal à nous représenter cette province d'avant l'Instruction Publique, ces populations isolées, n'étant reliées au monde que par le curé et le gendarme, n'ayant d'autre instruction que quelques prières.

Le suffrage universel tombant brusquement sur un tel milieu ne pouvait guère engendrer que ce qu'il a donné en 48 et en 71 : des assemblées réactionnaires.

Le suffrage universel, institution élémentaire de la République, ne pouvait évidemment être compatible avec le progrès que si le milieu dans lequel il s'exerçait était transformé. C'est à quoi se sont attelés les gouvernements républicains, principalement par l'Instruction Publique. Et c'est une des grandes œuvres de la III[e] République. Grâce à elle un événement aussi odieux que la guerre entre Paris et la France n'est plus possible aujourd'hui.

Mais, entre Paris et la France, en ce printemps de 1871, il y a encore autre chose que cela.

Il y a un ressentiment circonstanciel, un ressentiment qui date du 4 septembre.

Depuis 80 ans, Paris et sa Garde nationale ont toujours fait les changements de régime.

Et la France a suivi.

C'est une affaire entendue.

Mais, pour que la France suive, encore faut-il qu'il y ait la manière !

Or, le 4 septembre 1870 il n'y a pas eu la manière ! Paris a agi avec vraiment trop de désinvolture.

Après Sedan, l'Empire est fichu, ceci est bien évident pour tous, pour les provinciaux, comme pour les Parisiens.

Et il n'y a pas de raison pour que les élus de Paris **seuls** se constituent en gouvernement !

Or, c'est ce qu'ils font !

Et ils le font, non pas au Palais Bourbon, mais à l'Hôtel de Ville.

Cela passerait encore s'ils avaient la diplomatie élémentaire de mettre dans leur gouvernement quelques élus de province. Mais ils ne le font pas !

Au contraire, quand les élus de province veulent se réunir au Palais Bourbon, c'est-à-dire chez eux, on envoie la police pour les disperser !

Soyons sûrs que les élus de province ont ressenti le procédé et leurs électeurs aussi.

De là, l'idée qui naît partout en province et bien avant la Commune : « Il faut décapitaliser Paris ! »

Le drame de la Commune est ainsi, partiellement, une conséquence de la désinvolture du 4 septembre.

Comme quoi il est une vérité générale, applicable même à la politique, à savoir que tout se paye !

Et ça se paye, même, quelquefois beaucoup plus cher que ça ne vaut !

L' « IDEOLOGIE »

Le mouvement communaliste consiste donc essentiellement dans une rupture de la Garde nationale parisienne avec le Pouvoir central.

Mais tout mouvement a besoin d'une idéologie. Où le nouveau mouvement va-t-il trouver la sienne ?

Eh bien, il se trouve que le socialisme de l'époque va très bien à toute rupture d'avec le Pouvoir central.

Le socialisme de l'époque, c'est le proudhonisme. (Et cela d'autant mieux que Proudhon est mort depuis cinq ans : par conséquent il ne peut pas protester contre les interprétations de sa pensée !)

Or le proudhonisme, c'est le coopérativisme, le mutuellisme, le civisme, avant tout l'anti-étatisme.

Il s'agit toujours d'associer les humains en petits groupes d'égaux, et, par là, ce « socialisme » rejoint le mouvement communal du moyen âge. D'où le cri qui, de 48 à 71, est sur toutes les

lèvres, chaque fois qu'on est mécontent : « Vive la Commune ! »

Dans l'un des meetings de la Garde nationale, au Vaux-Hall, avant la constitution du Comité central, donc bien avant la Commune proprement dite, une motion fut votée : « que le Département de la Seine se constitue en République indépendante au cas où l'Assemblée décapitaliserait Paris ».

Considérons encore le Manifeste par lequel la Commune s'est définie devant l'Histoire, le 19 avril 1871 :

« L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme n'est que la centralisation despotique et inintelligente...

« Que demande Paris ?... L'autonomie absolue de la commune étendue à toutes les localités de France.

« L'unité politique telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales...

« L'administration centrale sera la délégation des communes fédérées. »

L'idée est assez nette, n'est-ce pas, ils veulent une république fédérative, alors que Versailles représente l'Etat centralisé, l'Etat qu'ont fait les rois, les Jacobins et les empereurs.

La chose est encore plus nette si l'on considère les éphémères « communes » qui, à partir du 26 mars, firent éclosion dans différentes villes de province. A Lyon, à Marseille, à St-Etienne, à Limoges, au Creusot, le mouvement communaliste a une caractéristique constante : la rupture du lien entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture.

La lutte entre la Commune, ou les Communes, et Thiers, c'est ainsi la lutte entre deux formes possibles de républiques : l'Etat centralisé et la fédération des communes.

Dans son intéressante brochure intitulée « A l'échelle humaine », Léon Blum déplore que la France ne connaisse qu'une forme de démocratie, laquelle est loin d'être la meilleure, la démocratie représentative au sein d'un Etat centralisé.

Léon Blum, socialiste, ne pense même pas que le socialisme français d'il y a seulement deux générations avait une tout autre idée de la démocratie et qu'il luttait pour elle !

Cette omission de Léon Blum est caractéristique. Léon Blum appartient à la génération socialiste d'après la Commune.

Or, ce qu'on appelle « socialisme », après la Commune, est très différent de ce que le mot désignait avant la Commune. Le mouvement socialiste après la Commune s'est rallié à ce que réclamait Marx et à ce que combattaient les proudhoniens. Il est devenu, selon l'expression de Marx, « un mouvement national à direction centralisée ». c'est-à-dire exactement le contraire de ce que demandait la Commune !

De là la difficulté qu'ont les marxistes à faire tenir le mouvement communaliste dans leurs schémas.

De là, aussi, la grande difficulté que nous avons nous, dont la formation a été faite dans des cercles marxistes, à comprendre l'histoire de la Commune de Paris.

Les événements sont proches de nous dans le temps, mais les idées nous sont devenues étrangères.

Entre ce qu'on appelait **socialisme** en mars et avril 71 et ce que nous appelons du même nom, il y a un hiatus.

L'hiatus se place dans la Semaine Sanglante.

Devant ces horribles massacres, Thiers, se frottant les mains, a déclaré : « le socialisme est fini pour longtemps. »

Si l'on en juge par ce qui s'est passé depuis lors jusqu'à présent, Thiers aurait aussi bien pu dire : pour toujours.

Car les idées du « socialisme » français n'ont pas retrouvé vie !

Le socialisme français est mort. Il n'a pas survécu à la destruction de l'organe dans lequel il s'était incarné, c'est-à-dire le peuple armé, la Garde nationale.

J. PÉRA.

NÉCROLOGIE

Emile BALLEREAU

Le lundi 9 mars, notre camarade Emile Ballereau s'éteignait doucement dans sa soixante et onzième année, à la suite d'un infarctus à forme sournoise et qui ne permettait pas de redouter si vite une issue fatale. Certes, depuis quelques mois on le sentait plus fatigué mais son incomparable énergie lui permettait de triompher du mal qui le menaçait et de conserver ses multiples activités...

Car Ballereau fut toute sa vie un militant actif et dévoué à la cause des humbles. Sa vaste érudition, sa profonde connaissance des problèmes pédagogiques lui auraient permis, s'il l'avait voulu, de tirer d'appréciables profits des maisons d'édition qui auraient accepté très volontiers sa collaboration. Ce n'est pas dans cette voie qu'il se dirigea.

Pratiquant le refus de parvenir, Ballereau fut avant tout un militant syndicaliste et c'est aux revues syndicales de l'enseignement : « l'Ecole Emancipée » d'abord, « l'Ecole Libératrice » ensuite, qu'il apporta le résultat d'un travail apprécié par tous.

A sa sortie de l'Ecole Normale en 1912, il adhéra, comme tous les enseignants de l'époque, à l'Amicale des Instituteurs de l'Indre, organisation assez conformiste et qui ne répondait certes pas à ses propres conceptions. Aussi bien, quand le syndicat de l'Enseignement laïque, adhérent à la Bourse du Travail, reprit son activité en 1919, Ballereau n'hésita pas une minute à lui donenr son adhésion.

Il prit dans cette organisation une place prépondérante : en juillet 1921 il devint secrétaire du groupement des Jeunes au sein du syndicat (groupement d'études créé et animé par les militants de la Fédération de l'Enseignement).

Ce n'était là, pour ceux qui le connaissaient, qu'une étape vers l'action strictement syndicale. En effet, le 26 janvier 1922, il fut élu secrétaire du syndicat, poste qu'il occupa jusqu'en 1926, qu'il réoccupa par la suite de 1929 à 1932, de 1937 à 1940 et enfin, de septembre 1944 à juillet 1950, année de sa retraite.

A ce poste, Ballereau apporta tout son dévouement, toute sa compétence. Ce ne fut pas toujours facile : partisan farouche de l'indépendance du syndicalisme, il eut souvent à se défendre contre un esprit de collaboration avec l'administration, assez répandu à l'époque parmi les enseignants ; mais surtout contre la politisation syndicale entreprise par les communistes. Ceux-ci n'essayèrent-ils pas, en 1944, et de la façon la plus jésuite qui soit, de se débarrasser de lui à la tête du syndicat reconstitué.

Heureusement, les amis de Ballereau veillaient et lui confiaient le soin de reprendre son action militante, ce qu'il fit jusqu'à sa retraite.

Ballereau n'est plus ! La rigueur de son action fut un exemple pour les militants qui lui succédèrent. Quand le syndicat constitua sa section départementale de la Mutuelle de l'Education Nationale, il fut choisi pour en être le président. Ce fut, certes, un hommage rendu à son passé. Un hommage auquel il était sensible, venant de ses camarades, car, sur le plan administratif, il voulut être un instituteur comme les autres, sans autre ambition que la fierté d'avoir été toute sa vie le modeste instituteur d'un petit bourg de quelques centaines d'habitants.

Pierrette ROUQUET.

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 2 MARS. — Examen à Bruxelles par les Ministres des Six des questions agricoles.

La Direction Générale des Douanes publie des statistiques sur 1963. Il en résulte que l'augmentation des exportations n'atteint pas la moitié de celle des importations.

Gaston Defferre réélu pour la 15e fois, par acclamations, secrétaire de la Fédération Socialiste des Bouches-du-Rhône.

Refus du directeur de la R.T.F. de lever les sanctions pour faits de grève : grèves surprises.

MARDI 3. — La France se prononce pour l'admission de la Chine populaire à l'Organisation mondiale de la Santé.

Journée de protestation organisée par la Fédération Nationale des Syndicats d'exploitants agricoles.

MERCREDI 4. — Visite à Paris du président de la République du Togo.

Fixation à Bruxelles des « prix-fourchettes » pour les viandes de bœuf et de veau.

JEUDI 5. — La France s'abstient au Conseil de Sécurité à l'O.N.U.. à propos de l'intervention à Chypre.

Les Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. du Textile approuvent la convention collective signé par F.O. le 27 février 1964.

VENDREDI 6. — Incidents entre la Fédération des exploitants agricoles du Puy-de-Dôme et les Jeunes agriculteurs.

Congrès de l'Union des Etudiants communistes à Palaiseau.

SAMEDI 7. — Les syndicats de concierges réclament le respect de la législation du Travail

DIMANCHE 8. — Premier tour des élections cantonales : près de 45 % d'abstentions.

Au Congrès de l'Union des Etudiants communistes, l'opposition de gauche se retire du Comité National.

LUNDI 9. — Accord commercial franco-japonais.

MARDI 10. — Suspension des discussions de salaires dans la métallurgie de Saint-Etienne.

MERCREDI 11. — On publie le décret fixant la rémunération des maîtres de l'Enseignement privé.

Le Conseil des Ministres prend en considération les rapports Toutée sur les salaires des services publics et Massé sur le revenus.

A Saint-Nazaire, dans les Chantiers de l'Atlantique : 246 licenciements et 354 mises à la retraite anticipée.

JEUDI 12. — Pas de négociations sur les salaires dans les services publics.

VENDREDI 13. — A Saint-Nazaire, manifestation contre els licenciements.

Rencontre à Champs du général de Gaulle et de M. Ben Bella : Aménagement des accords pétroliers.

DIMANCHE 15. — Second tour des élections cantonales : les communistes gagnent 49 sièges et les socialistes 15.

Départ du Président de la République pour l'Amérique latine.

MARDI 17. — Le gouvernement prévoit qu'en 1964, les prestations d'assurances maladies augmenteront de 14,8 % et les prestations familiales de 7,3 %

MERCREDI 18. — Grève générale dans les Services publics : Eclairage, R.A.T.P., S.N.C.F., Services municipaux, Enseignement, P.T.T.

MARDI 24. — Allocution radiodiffusée du président du Conseil, M. Pompidou.

MERCREDI 25. — Mesures gouvernementales pour aider la région de Saint-Nazaire.

Gaston Defferre reçu à Washington par le Président des Etats-Unis.

Protestation de la Fédération du Logement contre l'expulsion de plusieurs milliers de familles parisiennes.

Occupation ouvrière des Chantiers de Saint-Nazaire pendant deux heures.

A Ivry, Comité central du Parti Communiste.

JEUDI 26. — Refus d'augmentation du prix du lait.

A Paris, Congrès du Syndicat national de l'Enseignement technique.

Grève des hôtesses et stewards d'Air France. Réquisition des contrôleurs de la navigation aérienne.

VENDREDI 27. — Journées d'études à Paris du S.N. des instituteurs.

A Paris, Congrès du Syndicat national de l'Enseignement secondaire.

A Lyon, Congrès du Syndicat général de l'Education nationale (C.F.T.C.).

A Paris, Congrès du Syndicat national des collèges (non adhérent à la F.E.N.).

LUNDI 30. — Fin du Congrès des Jeunesses Socialistes à Puteaux.

MARDI 31. — A Toulouse, Congrès de l'Union nationale des Etudiants de France.

Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris 12e. Le gérant : Roger HAGNAUER.
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.